

Volume 2, 2005

La revue du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Recherche INNOVATIONS

DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS
ET DES LETTRES QUI CHANGENT LE MONDE

VERS UNE PLUS
GRANDE INTÉGRATION
DES DISCIPLINES

en ouverture

LE NOUVEL ESPACE
EUROPÉEN DE LA
RECHERCHE

l'heure juste

LA RECHERCHE, SOURCE
D'INNOVATIONS SOCIALES
ET CULTURELLES

la recherche à l'agenda

SOMMAIRE

3 en ouverture

Vers une plus grande *intégration* des disciplines

7 l'heure juste

Le nouvel *Espace européen* de la recherche

11 des histoires d'innovation

Quand les *besoins* appellent l'innovation

14 les laboratoires de la recherche

Le CRIPCAS : une double *expertise* en recherche et en intervention

18 un enjeu de la recherche

Comment se porte l'*éthique* de la recherche ?

20 la recherche à l'agenda

la recherche, source d'*innovations* sociales et culturelles

30 le point de vue

Dans l'*œil* du sondeur

34 les laboratoires de la recherche

Le CIEQ ou l'*interdisciplinarité* à son meilleur

37 la recherche en partenariat

Les *trajectoires* menant à la pauvreté

Recherches INNOVATIONS

DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS ET DES LETTRES QUI CHANGENT LE MONDE

MISSION

Publiée une fois l'an, la revue *Recherches Innovations* vise à promouvoir, auprès des décideurs, gestionnaires, intervenants, chercheurs et étudiants, la recherche et ses retombées dans les grands secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres. Les thématiques qui y sont abordées renvoient aux préoccupations du Fonds Société et Culture, de même qu'à la recherche et la formation qu'il soutient dans ses treize domaines.

À tirage limité, la revue *Recherches Innovations* vise à conjuguer qualité et budget modeste. La revue est aussi offerte en format pdf dans le site web du Fonds.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE

Mme Louise Dandurand, présidente-directrice générale; Mme Johanne Archambault, coordonnatrice au CLSC de la Région sherbrookoise; Mme Marie-Andrée Beaudet, professeure au département des littératures de l'Université Laval; M. Richard Cloutier, professeur à l'École de psychologie de l'Université Laval; Mme Louise Gaudreau, professeure au département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal; M. Pierre-André Julien, professeur au département des sciences administratives, gestion des affaires et commerce, Université du Québec à Trois-Rivières; Mme Marie-Claude Ladouceur, étudiante à l'Université de Sherbrooke; M. Jack Nathan Lightstone, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université Concordia; Mme Mireille Mathieu, présidente-directrice générale du Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales; M. Jean-François Moreau, professeur au département des sciences humaines, Université du Québec à Chicoutimi; M. Alain Noël, professeur au département de science politique de l'Université de Montréal; Mme Monique Régimbald-Zeiber, professeure à l'École des arts visuels et médiatiques, Université du Québec à Montréal; M. Jean-Noël Tremblay, directeur général, Campus Notre-Dame-de-Foy; M. Brian Young, professeur au département d'histoire de l'Université McGill; membre observateur : M. Jacques Babin, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

DIRECTION

Benoit Sévigny

COLLABORATION INTERNE

Personnel du Fonds : Carole Brabant, Cédric Pautel et Benoit Sévigny

COLLABORATION EXTERNE

Nathalie Dyke et Jean-Noël Tremblay

CORRECTRICE

Hélène Larue

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE

Maynard & Arsénault design

IMPRESSION

Impresse inc.

SOURCES PHOTOGRAPHIQUES

Page 3 : Pierre Bédard

Page 9 : Conseil de l'Union européenne

Page 12 : Centre universitaire PME

Page 14 : John Wright

Page 24 : Pascal Bastien

Page 30 : Léger Marketing

Page 35 et 36 : CIEQ

Autres photos : Membres du personnel du Fonds et CD

ÉDITEUR

Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Service des communications du Fonds Société et Culture

500, boul. René-Lévesque Ouest

17^e étage, bureau 100

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : (514) 864-1619

Télécopieur : (514) 873-9382

Courriel : benoit.sevigny@fqsc.gouv.qc.ca

Site Web : www.fqsc.gouv.qc.ca

La reproduction des textes de *Recherches Innovations* est autorisée et même encouragée à condition que la source soit mentionnée. Le générique masculin n'est utilisé que dans le but d'alléger les textes.

Dépôt légal - 2^e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1715-1937

Vers une plus grande *intégration* des disciplines



Louise Dandurand
Présidente-directrice générale

Diabète en expansion, obésité galopante, bactérie *C. difficile* en progression, recrudescence du VIH, apparition du SRAS et de la maladie de la vache folle, hausse du taux de suicide et des cas de dépression, grève dans les hôpitaux... Pas un jour ne passe sans que l'univers sémantique de la santé, ou de la maladie, ne soit évoqué dans le vocabulaire des médias, de la classe politique ou du simple citoyen. Une préoccupation omniprésente dans les sociétés modernes, alors que paradoxalement on ne cesse de repousser les limites de l'espérance de vie, voire d'améliorer à plusieurs égards la santé et le bien-être de la population. La santé constitue un objet à la fois complexe et fascinant pour la recherche tant biomédicale que sociale, lesquelles ne sont pas nécessairement indépendantes l'une de l'autre. Au contraire.

Grâce à la recherche, on sait aujourd'hui que l'état de santé d'un individu ou d'une population passe par l'infiniment petit et par l'infiniment grand. Du patrimoine génétique aux difficultés économiques d'une région, de la déforestation à l'envahissement de l'industrie du fast-food ou aux délais d'attente en chirurgie, les facteurs qui ont un effet sur la santé sont d'une grande hétérogénéité, et on ne peut véritablement en documenter les causes sans explorer leurs interactions.

À partir du moment où l'on considère tout le continuum de la santé (du bien-être à la mort), où l'on tient compte de l'environnement (du milieu de vie au milieu du travail) et où l'on définit l'individu comme inscrit dans un cycle de vie (seul, au sein d'un couple, d'une famille ou d'une collectivité), la reconnaissance des déterminants sociaux de la santé est acquise.

L'ÉLARGISSEMENT DU CONCEPT DE SANTÉ, LA PLACE DES DÉTERMINANTS SOCIAUX

Ce n'est pas d'hier que l'on conçoit un lien entre la santé de la population et les facteurs sociaux.

Déjà, vers la fin du XIX^e siècle, les travaux d'Émile Durkheim sur le suicide illustraient bien la relation entre le comportement suicidaire et les conditions sociales comme facteur explicatif du phénomène. Les travaux de Thomas McKeown¹ en faisaient aussi la démonstration : chaque période de l'histoire présente ses problèmes sociaux particuliers liés à la santé, que l'on conceptualise différemment selon l'époque.

L'élaboration de politiques en matière de santé au cours du XX^e siècle découle de la conception que la société a des déterminants de la santé. Au Canada, les préoccupations relatives à l'organisation des services curatifs paraissent prépondérantes jusqu'aux années 70, moment où plusieurs chercheurs commencent à remettre cet état de fait en question².

C'est avec le rapport Lalonde, en 1973, que sont apparus de façon articulée les facteurs sociaux dans le discours sur la santé. *Nouvelle perspective de la santé des Canadiens* allait jeter les bases d'une nouvelle conception de la santé, où l'environnement social rejoint explicitement l'environnement physique dans les grandes catégories de déterminants. Ce rapport percevait, timidement peut-être, l'idée que les gains futurs en matière de santé passeraient par l'amélioration de l'environnement social. En effet, alors que l'état de santé de la population avait certainement progressé plus au cours des 50 années précédentes que dans les siècles antérieurs grâce aux avancées biomédicales et sociosanitaires, on assiste, à partir des années 90, à une progression moins accentuée des indicateurs de mortalité et de morbidité³, et surtout à des inégalités sociales face à la santé qui ne diminuent aucunement. Parallèlement, le concept de déterminant social commence à se préciser de plus en plus.

Parmi les marqueurs importants de cette évolution depuis 25 ans, mentionnons pour le Québec le rapport *Objectif : Santé* (1984), le *Rapport de la Commission d'enquête sur les services de santé et les*

services sociaux (1987), communément appelé rapport Rochon, et la Politique de la santé et du bien-être (1993), dans laquelle les déterminants sociaux de la santé deviennent progressivement une catégorie à part entière, détachée de l'environnement physique. Au palier fédéral, si le rapport Epp (1986) reconnaît les facteurs sociaux dans l'explication de l'état de santé des individus, celui du Forum national sur la santé (1997) va encore plus loin : les auteurs ont « la certitude qu'il existe des déterminants sociaux, économiques et culturels de la santé, tout comme il existe des déterminants génétiques ou des déterminants liés à la prestation des soins de santé⁴ ».

La simple corrélation entre l'environnement social et la santé s'efface de plus en plus au profit de la reconnaissance d'un lien de causalité. De surcroît, les problématiques psychosociales entrent dans la sphère de la santé (dont l'ampleur, à la lumière d'indicateurs, ne cesse de s'accroître). Aujourd'hui, non seulement reconnaît-on les facteurs sociaux et psychosociaux de la santé et du bien-être, mais on les décline, les catégorise, les étudie.

La simple corrélation entre l'environnement social et la santé s'efface de plus en plus au profit de la reconnaissance d'un lien de causalité.

Les déterminants sociaux de la santé sont multiples et généralement compris en amont des atteintes à la santé et au bien-être. Que l'on pense seulement aux conditions de vie (le logement, le revenu, le statut social) et de travail (sa nature et son organisation, la position que l'on y occupe); à l'organisation sociale et à ses modes de régulation et de réglementation environnementale et occupationnelle; etc. On peut également les considérer pendant l'expression d'un problème de santé, voire en aval d'un épisode de maladie : l'influence des facteurs sociaux s'exerce dans les périodes de grande vulnérabilité.

Quoi qu'il en soit, les déterminants sociaux de la santé intéressent à l'évidence les sciences sociales et humaines ainsi que plusieurs disciplines et sous-disciplines de ces secteurs, de la psychologie à la sociologie en passant par l'économie, l'ergonomie, l'éducation, la démographie, la criminologie, l'anthropologie, les sciences politiques... Même les disciplines de la création ne sont pas exclues; pensons, par exemple, à la thérapie par les arts.

LA RECHERCHE EN SANTÉ PREND LE VIRAGE DU NOUVEAU PARADIGME

À la fin des années 90, on dénombrait au Canada au moins 120 centres de recherche en sciences humaines se consacrant à l'étude de questions de santé, dont plusieurs affiliés à des universités sans école de médecine. L'apport des sciences non médicales à la recherche en santé, en l'occurrence les sciences sociales, est donc omniprésent et significatif dans l'étude de tout ce qui ne se rapporte pas à la compréhension organique et physiologique de la santé, la maladie, la victimologie ou la déviance. Mais au-delà des déterminants sociaux de la santé, la contribution des sciences sociales et humaines à la recherche en santé peut être de deux ordres.

Tout d'abord, elle est de l'ordre de la complémentarité qui s'exerce par la fonction critique et analytique au regard du développement des connaissances biomédicales : choix des objets, lecture des faits de santé, interprétation des réalités observables ou usage social des retombées. Comme le font à d'autres égards la psychologie, la géographie ou l'économie de la santé, l'histoire et la philosophie des sciences ou la sociologie de la santé apportent un éclairage pertinent aux avancées biomédicales. Par exemple, on peut évoquer le regard analytique de la sociologie sur la non-observance thérapeutique, liée en grande partie à des facteurs sociaux et culturels; ou celui de l'éthique quant à tout le processus de la recherche en santé, de la pertinence des questions d'étude à l'utilisation des résultats en passant par les considérations méthodologiques et constructions interprétatives.

Cet apport des sciences sociales et humaines peut également être de l'ordre de l'intégration, se traduisant par la migration de concepts d'un champ à un autre : les notions de patrimoine, de codes, d'information ou de message, par exemple, toutes d'origine anthropo-sociomorphe, se sont « biologisées » et se révèlent fondamentales pour la compréhension du vivant.

L'intégration s'observe aussi dans l'extrapolation des pratiques. Pensons à la neurolinguistique, soit l'étude des corrélations entre les caractéristiques cliniques et anatomophysiopathologiques des maladies acquises de la parole et du langage, d'une part, et leurs caractéristiques purement linguistiques, d'autre part; ou à la neuropsychologie clinique, qui fait appel à des méthodes appartenant à la neurologie et à la psychologie; ou encore, à la bioéthique, c'est-à-dire la réflexion sur les problèmes pratiques liés au progrès de la biologie et de la médecine, qui se concrétise sur le plan de l'utilisation des résultats de

recherche. Les sciences sociales et humaines teintent la recherche en santé, même celle de l'univers du biomédical.

La cohabitation des disciplines dans la recherche en santé coïncide avec la reconnaissance de la complexité des faits de santé. En ce sens, elle ne diffère pas, du point de vue de l'histoire des sciences, de ce qui existe dans d'autres grands secteurs de recherche. Le sociologue et épistémologue Edgar Morin nous rappelle que la nécessité d'une vision intégrée et l'empiètement d'un problème d'une discipline à une autre marquent la prolifération de disciplines, les ruptures de frontières disciplinaires et la circulation des concepts. « Si l'histoire officielle de la science, écrit-il, est celle de la disciplinarité, une autre histoire liée et inséparable est celle des inter-trans-poly-disciplinarités⁵. » Des préfixes qui renvoient à autant de façons de concevoir la recherche ou à divers degrés de l'intégration des disciplines qui convergent vers un même objectif : appréhender les objets de la réalité différemment et dans une plus grande globalité. Ainsi, la « révolution biologique » survenue dans les années 50 n'est-elle pas née d'un brassage disciplinaire entre la physique, la chimie et la biologie qui a conduit à la biologie moléculaire ? De la même façon, les origines de la cybernétique ne se trouvent-elles pas dans les travaux de mathématiciens et d'ingénieurs ? L'anthropologie structurale d'un Lévi-Strauss aurait-elle été pensable sans la linguistique structurale d'un Jakobson ?

Si la science a été échafaudée sur des disciplines, le métissage disciplinaire a également façonné cette architecture. Le couplage disciplinaire ne serait donc pas nouveau, mais l'intensité des interactions entre disciplines que l'on connaît aujourd'hui tend à prendre valeur de paradigme. Dans cette perspective, l'objet devient de plus en plus l'élément intégrateur des disciplines. La transformation des pratiques de recherche dicte la transformation des

systèmes et des infrastructures de recherche (même si parfois c'est l'inverse qui se produit!). L'inter et la transdisciplinarité favorisent l'avancement des connaissances, voire la naissance de disciplines. En contrepartie, cependant, elles contribueraient à ce que le président du Centre international de recherches et

« Si l'histoire officielle de la science est celle de la disciplinarité, une autre histoire liée et inséparable est celle des inter-trans-poly-disciplinarités. »

d'études transdisciplinaires, Basarab Nicolescu, appelle le « big bang disciplinaire⁶ », soit une prolifération des disciplines, laquelle conduirait à une croissance exponentielle du savoir rendant impossible tout regard global de l'être humain.

L'intégration des disciplines autour d'un même objet, qu'elle soit sectorielle ou transsectorielle, tend ainsi à devenir la règle de la pratique scientifique, et ce par nécessité plutôt que par mode. Ce phénomène n'est pas étranger à la façon de concevoir la nouvelle production de connaissances, qui renvoie, comme le suggèrent Gibbons et autres, à un contexte transdisciplinaire de la recherche plutôt que disciplinaire ou multidisciplinaire. Une transdisciplinarité qui permet à une discipline d'en interroger une autre relativement à un objet, qui fait émerger de la confrontation des disciplines de nouvelles données, une vision renouvelée de la nature et de la réalité. Une transdisciplinarité dont les retombées ne se limitent pas à l'avancement de connaissances, mais aussi à leurs applications dans la vie de tous les jours. La complexité des problèmes de santé, aux facteurs multiples et aux natures diverses, fait appel inéluctablement à un ensemble disciplinaire intégré afin que les solutions novatrices qui en découlent soient le plus prometteuses et le plus efficaces possible pour la population.

DES INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE QUI S'INSCRIVENT DANS LE NOUVEAU PARADIGME

L'évolution du système de recherche et d'innovation, au Canada comme au Québec, est de plus en plus marquée par le croisement disciplinaire, que ce soit entre disciplines d'un même secteur ou entre disciplines, par exemple, des sciences sociales et humaines et des sciences biomédicales. Les récentes initiatives de structuration du financement de la

des mots, **DES FAITS**

« Dans leur ensemble, les sciences cognitives cherchent à percer le mystère de l'esprit humain en tentant d'élucider les bases de l'activité mentale et le traitement des connaissances à travers de multiples disciplines comme l'informatique, la linguistique, la psychologie et la philosophie. »

Stevan Harnad, chercheur, UQAM,
Le Devoir, les 26 et 27 mars 2005.

des mots, DES FAITS

« Améliorer les conditions de vie des gens est très coûteux, déroutant et compliqué pour tout le monde. C'est plus simple de promouvoir un médicament... »

Christiane Sinding, médecin et historienne des sciences, *Sciences humaines*, hors-série,
« La santé : un enjeu de société »,
mars-avril-mai 2005.

recherche dans ces secteurs, telles la création des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et la reconfiguration des Fonds québécois de recherche, s'inscrivent manifestement dans le paradigme de l'inter et transdisciplinarité.

La création des IRSC répondait au changement de la nature de la recherche en santé et au besoin lié à des problèmes nouveaux et complexes. Dans cette optique, on accordait une place explicite à l'intégration disciplinaire par la voie des grands secteurs de la santé, des sciences sociales et humaines. L'enveloppe budgétaire des IRSC allait être

Les sujets de recherche portant sur les facteurs sociaux de la santé et du bien-être représentaient environ 40 p. 100 des propositions soumises au Fonds Société et Culture en 2003-2004.

étendue à des domaines exclus par le passé de la recherche en santé, en particulier ceux relatifs aux sciences sociales et humaines.

Au Québec, la reconfiguration des trois Fonds de recherche allait dans le même sens. À un degré d'engagement différent, les Fonds soutiennent la recherche en santé sur une base individuelle, bipartite ou tripartite.

Plus particulièrement, les sujets de recherche portant sur les facteurs sociaux de la santé et du bien-être représentaient environ 40 p. 100 des propositions soumises au Fonds Société et Culture en 2003-2004, et 17,8 millions de dollars leur étaient consacrés, soit près de la moitié du budget des subventions.

Par ailleurs, les sciences sociales et humaines sont souvent présentes dans les axes de recherche des centres, groupes et réseaux soutenus par le Fonds de la recherche en santé du Québec. Plusieurs axes et thèmes de recherche de nature sociale s'inscrivent dans une programmation dont la prépondérance est biomédicale. Des segments de programmation portent sur l'évaluation de politiques et de services de santé relativement à telle ou telle maladie ou déficience, ou sur les aspects sociaux ou psychosociaux de la maladie ou de sa prévention comme dans le cas de la schizophrénie, de l'asthme, des traumatismes, des maladies cardiovasculaires, etc.

L'intégration des disciplines dans une approche transsectorielle, par exemple le couplage social et biomédical, se fait d'abord à la marge. Dans le contexte du sous-financement public de la recherche, ces pratiques innovantes ou d'autres émergentes risquent d'être plus fragilisées par rapport aux courants dominants. C'est là un défi pour les chercheurs, pour les administrateurs de la recherche et pour les organismes subventionnaires. C'est certainement aussi l'un des défis partagés par le Fonds Société et Culture et par le Fonds de la recherche en santé du Québec, qui ont vu leur mission définie de manière à favoriser les efforts concertés autour d'objets de recherche et non uniquement autour d'avancées disciplinaires.

L'avenir de la recherche en santé dépend de la « santé » du système de recherche et d'innovation tant au Canada qu'ici au Québec. Cette santé passe bien sûr par un financement adéquat, mais aussi par l'interfécondation des disciplines et la vision qu'elle nous confère. On parle ici de tendre vers une coopération des disciplines, ou mieux leur articulation, autour d'un objet commun, ou mieux d'un projet commun. •

SOURCES

- 1- T. McKeown, « Les déterminants de l'état de santé des populations depuis trois siècles : le comportement, l'environnement et la médecine », dans *Santé et société. Les années 80*, p. 173.
- 2- T.R. Marmor, M.L. Barer et R.G. Evans, « Les déterminants de la santé de la population : comment améliorer l'état de santé dans les pays démocratiques ? », dans *Être ou ne pas être en bonne santé. Biologie et déterminants sociaux de la maladie*, sous la direction de R.G. Evans, M.L. Barer et T.R. Marmor, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1996.
- 3- *Perspectives de recherche en santé des populations au moyen de données complexes*, Institut national de la santé publique du Québec, août 2004, p. 3.
- 4- *La santé au Canada : un héritage à faire fructifier*. Rapports de synthèse et documents de référence, Forum national sur la santé, volume II, 1997, p. 6.
- 5- *Sur l'interdisciplinarité*, Edgar Morin, Bulletin interactif du Centre international de recherche et d'études transdisciplinaires, No 2, juin 1994, p. 2.
- 6- *Une nouvelle vision du monde : la transdisciplinarité*, Basarab Nicolescu, <http://perso.club-internet.fr/nicol/ciret/vision.htm>, p. 3.

Le nouvel *Espace européen* de la recherche

Ça bouge en Europe ! Le vieux continent veut faire peau neuve en matière d'environnement de recherche : un nouvel Espace européen de la recherche est en émergence ; un septième programme-cadre est attendu pour 2006 ; le budget consacré à la recherche et à l'innovation pourrait doubler... mais quelle place y aura-t-il pour la recherche en sciences sociales et humaines ?

L'Europe est à un tournant de son histoire. Un de plus, diront certains, car elle a été au cœur de plusieurs des grands bouleversements sociaux et politiques récents. Par l'élargissement de l'Union européenne et l'adoption prochaine d'une première constitution, l'Europe s'apprête à mettre en scène le plus grand regroupement politique organisé de nations. Ce vaste chantier politique et constitutionnel se double d'un objectif ambitieux : faire de l'Union européenne, d'ici 2010, l'économie du savoir la plus compétitive au monde, bénéficiant à la fois d'une croissance durable et d'une solide cohésion sociale¹.

Le défi est de taille. Au sein de l'Union, d'importantes disparités économiques et sociales subsistent entre les États – principalement entre l'Est et l'Ouest. À l'extérieur, les pressions liées à la compétitivité des entreprises se font sentir de toutes parts. Mais l'Europe peut compter sur une carte maîtresse qu'elle entend bien mettre à profit : sa capacité de recherche et d'innovation.

LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Reconnue pour la qualité de ses ressources humaines et de son système d'éducation, l'Europe produit environ le tiers des nouvelles connaissances scientifiques dans le monde. Elle compte des centres de recherche de haut calibre et bénéficie d'une solide tradition de recherche fondamentale.

Il n'est donc pas surprenant que la Commission européenne ait choisi la recherche comme un des instruments privilégiés pour assurer le développement économique et social de l'Europe, tel que l'exprimait récemment son président, José Manuel Barroso : « Si nous voulons une Union capable de faire face aux défis de demain [...] il nous faut mettre la connaissance au travail, harnacher le savoir pour dynamiser notre économie et améliorer notre qualité de vie². »

LES PROGRAMMES-CADRES EUROPÉENS : METTRE LA RECHERCHE À PROFIT

Dès ses origines, l'Union européenne a adopté une série de mesures visant à soutenir le développement de la recherche en Europe. Depuis 1982, l'ensemble de ses interventions sont regroupées au sein de programmes-cadres pluriannuels. Ces derniers constituent en quelque sorte des « fédérations » de programmes allant de l'aide directe à des projets de recherche ciblés jusqu'au soutien indirect de l'environnement de recherche, à travers les infrastructures, la mobilité, la formation et la coopération internationale.

Les six programmes-cadres qui se sont succédé à ce jour ont d'abord eu pour but avoué de renforcer les bases scientifiques et technologiques de l'industrie européenne et d'encourager sa compétitivité sur la scène internationale. Il aura fallu attendre plusieurs années avant que ne soit reconnue la capacité de la recherche de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des différentes politiques européennes. Fortement imprégnés par des soucis de développement industriel et de rentabilité, les programmes-cadres tardent toujours à intégrer pleinement la recherche en sciences sociales et humaines. Un état de fait qui est de plus en plus décrié à travers l'Europe.

En effet, bien que l'Union européenne investisse environ l'équivalent de 26,7 milliards de dollars par année dans le soutien de la recherche et de l'innovation, une petite partie seulement de cette somme est consacrée à la recherche en sciences sociales et humaines. Seule la thématique « Citoyenneté et gouvernance dans la société du savoir » vise expressément à mobiliser les chercheurs européens dans les domaines des sciences sociales et humaines (notamment en économie et en sciences politiques). De plus, son financement apparaît beaucoup trop

limité : 365 millions de dollars lui ont été accordés, alors que le montant moyen octroyé à chacune des autres thématiques est d'environ 2,9 milliards ! Ces autres thématiques, largement orientées vers les sciences biomédicales et naturelles, intègrent de modestes volets de recherche en sciences sociales et humaines qui totalisent environ 2 p. 100 des sommes investies. En fait, seuls les programmes de mobilité accueillent largement les chercheurs et étudiants des disciplines de sciences sociales et humaines.

LES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ : AU CŒUR DES DÉFIS EUROPÉENS

Pourtant, comme le souligne le Groupe consultatif sur les sciences sociales et humaines mis sur pied par la Commission européenne, plusieurs des défis que doit relever l'Union européenne sont intimement liés à des enjeux de société ou sont profondément imprégnés d'aspects culturels : « Les sciences sociales et humaines peuvent apporter une contribution pertinente à la construction de l'Europe en trouvant les réponses possibles à certains de ses principaux défis [tels que] réussir l'élargissement de

Le contexte actuel paraît doublement favorable à une remise à niveau de la participation des sciences sociales et humaines dans la mise en œuvre du septième programme-cadre.

l'Union, augmenter la compétitivité tout en maintenant la cohésion sociale, renforcer le développement durable et la qualité de vie, combiner les identités nationales et européennes, donner plus de poids à l'Europe sur la scène mondiale, réformer les institutions politiques aux niveaux européen et national³. »

Le contexte actuel paraît doublement favorable à une remise à niveau de la participation des sciences sociales et humaines dans la mise en œuvre du septième programme-cadre. D'une part, l'Union s'est donné comme objectif, lors du Sommet de Barcelone en 2004, de hausser globalement les dépenses en recherche et innovation de manière à atteindre 3 p.100 du PIB européen. Cette hausse souhaitée pourrait venir alimenter un doublement des budgets consacrés par l'Union européenne à la réalisation de son septième programme-cadre et atteindre plus de 30 milliards de dollars⁴.

D'autre part, la Commission européenne caresse le projet de mettre en place un espace européen

de la recherche, une sorte de « libre-marché européen de la connaissance » qui serait l'équivalent, pour le domaine de la recherche et de l'innovation, de ce que la monnaie unique et le marché commun sont pour l'économie de l'Europe.

L'ESPACE EUROPÉEN DE LA RECHERCHE : UNE NOUVELLE CHANCE POUR LES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES ?

Alors que les programmes-cadres précédents cherchaient essentiellement à favoriser les collaborations de recherche transfrontalières, l'Espace européen de la recherche, en mettant fin à la juxtaposition de la politique menée par la Commission européenne et des politiques des États-membres, annonce un changement de paradigme : l'intégration de tous les efforts européens en une seule politique continentale unifiée.

Mais cette « supra-politique » européenne de la recherche ne saurait être complète sans intégrer l'ensemble des disciplines scientifiques en un tout cohérent. C'est d'ailleurs ce que l'Académie européenne a tenu à rappeler en soulignant « l'importance vitale pour la science européenne que les Humanités et la recherche sur la culture soient considérées sur un pied d'égalité avec les sciences naturelles et l'économie⁵ ».

Tout en soutenant son émergence, on a déploré que le projet d'Espace européen de la recherche fasse complètement abstraction de la question de la recherche fondamentale, entendue comme une recherche libre sans visée de commercialisation. Traditionnellement, la Commission européenne laissait aux États-membres le soin de soutenir ce type de recherche.

L'industrie, qui est l'un des principaux bénéficiaires des programmes-cadres, s'est d'ailleurs longtemps opposée à ce que l'Union investisse en recherche fondamentale, préférant qu'elle mette l'accent sur la recherche appliquée et commercialisable. Aujourd'hui, ce sont entre autres les dirigeants d'entreprises qui soulignent à quel point la recherche libre constitue la base scientifique dont l'Europe a besoin.

des mots, DES FAITS

« The social sciences, the humanities and the arts will enjoy a renaissance in the 21st century... They have been underfunded for too long. »

Indira Samarasekera, Présidente de l'Université de l'Alberta, *The Globe and mail*, le 13 novembre 2004.

Le septième programme-cadre européen pourrait être favorable aux chercheurs des sciences sociales et humaines.

L'idée de doter l'Union d'un mécanisme formel de soutien de la recherche fondamentale fait son chemin. Un groupe de travail a été mis sur pied afin d'en étudier les paramètres opérationnels. Le Conseil de l'Europe a reconnu la pertinence d'améliorer le soutien de la recherche fondamentale et le Parlement

L'une de ces consultations vise spécifiquement la communauté des sciences sociales et humaines.

européen a adopté une résolution en ce sens. En octobre 2004, la Commission européenne a rendu public un rapport qui propose la création d'un organisme européen de financement de la recherche.

Cet organisme aurait pour but de soutenir des projets de recherche dont l'idée originale proviendrait des chercheurs eux-mêmes. La sélection des projets reposerait sur des critères d'excellence scientifique et sur des mécanismes d'évaluation par les pairs que l'on connaît bien au Québec. L'ensemble des disciplines scientifiques et objets de recherche seraient soutenus par cet organisme. On estime qu'un tel organisme devrait attribuer l'équivalent de plus de 3 milliards de dollars en subventions par année. Cette somme représente environ 5 p. 100 des 65 milliards de dollars distribués annuellement par les organismes nationaux de financement de la recherche.

Les organismes subventionnaires des États-membres sont d'ailleurs étroitement associés au développement du futur organisme européen de financement de la recherche, et on prévoit l'établissement d'interfaces et de collaborations entre ces deux paliers. Un financement pan-européen de la recherche devrait permettre de combler le vide qui existe dans les États-membres ne possédant pas de mécanismes de financement pour la recherche libre et favoriser une saine émulation parmi tous les chercheurs d'Europe. De surcroît, l'intégration de la recherche fondamentale au sein du projet d'Espace européen de la recherche pourrait contribuer à rehausser les investissements de l'Union européenne dans la recherche en sciences sociales et humaines, compte tenu des défis d'ordre économique, social, politique et culturel que l'Europe aura à relever dans l'avenir.



LE PROCHAIN PROGRAMME-CADRE : DU NOUVEAU À L'HORIZON ?

Parallèlement aux discussions qui ont cours en vue de la création d'un organisme européen de financement de la recherche, la Commission européenne mène actuellement une série de consultations afin d'élaborer son septième programme-cadre, qui pourrait entrer en vigueur en 2006. L'une de ces consultations vise spécifiquement la communauté des sciences sociales et humaines et a pour but de mieux définir comment celle-ci pourrait contribuer davantage à la réalisation du futur programme-cadre. Alors que les précédents étaient essentiellement structurés autour de thématiques de recherche, le septième devrait donner priorité au développement d'un environnement de recherche compétitif pour l'Europe. Déjà, six cibles prioritaires ont été choisies :

- Le renforcement des collaborations de recherche au sein de l'Europe ;
- Le lancement d'initiatives technologiques à l'échelle européenne ;
- La mise en place de mesures visant à stimuler la compétitivité des équipes de recherche ;
- La poursuite du développement des ressources humaines ;
- Le développement d'infrastructures de recherche pan-européenne ;
- L'amélioration de la coordination entre le programme-cadre européen et les différentes politiques nationales de la recherche.

Si l'Europe entend donner plus de place aux sciences sociales et humaines, c'est à l'intérieur de chacun de ces axes prioritaires que cela devrait s'observer. Outre la création d'un nouveau conseil européen de la recherche, le développement d'infrastructures de recherche devrait se faire de manière à couvrir un vaste champ disciplinaire qui inclurait les sciences sociales et humaines. Plusieurs autres pistes peuvent aussi être envisagées. On pense entre autres à regrouper ou à outiller les chercheurs pour qu'ils puissent mener des travaux comparatifs autour de thématiques sociales ou culturelles. On envisage également la possibilité d'augmenter les efforts de recherche portant sur les questions sociales, humaines, politiques ou économiques à l'intérieur des thématiques de recherche liées aux sciences biomédicales ou aux sciences naturelles.

L'époque où l'Union européenne pouvait considérer la recherche, dont celle menée en sciences sociales et humaines, comme une responsabilité relevant essentiellement des États-membres semble maintenant révolue. Dans l'idée même de la création d'une union des pays et des peuples d'Europe se trouve le germe d'un projet ambitieux, et

dont le succès reposera d'abord et avant tout sur un partage de valeurs dans la définition d'un avenir commun. C'est peut-être ce qu'avait à l'esprit Jean Monnet, l'un des fondateurs de l'Union européenne, lorsqu'il confiait que si on lui donnait la chance de recommencer, il débiterait par la culture. C'est certainement ce que voulait rappeler l'actuel président de la Commission européenne en soulignant que « la quête de la connaissance a toujours été au cœur de l'aventure européenne. Elle a été un élément essentiel à la définition de ce qu'est un Européen; identifiant nos valeurs, donnant forme à notre culture et à notre continent⁶ ». •

SOURCES

- 1- Objectif adopté lors du Sommet de Lisbonne en 2000.
- 2- Allocution du président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, prononcée lors de l'inauguration de la nouvelle année scolaire du Collège de l'Europe, Bruges, 23 novembre 2004, p.6 (notre traduction).
- 3- Groupe consultatif sur les sciences sociales et humaines, Commission européenne, http://www.europa.eu.int/comm/research/socialsciences/htm/advisory_group_sshera.htm.
- 4- Déjà, le 18 novembre 2003, le Parlement européen adoptait à l'unanimité un rapport du député allemand Rolf Linkohr proposant de hausser le budget annuel du septième programme-cadre à 30G.
- 5- Academia Europea, *Comments on the Summary Document of the European Research Council Expert Group*, Salzburg, 14 octobre 2003, page 2 (notre traduction).
- 6- Allocution prononcée par José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, lors de l'inauguration de l'année scolaire 2004-2005 du Collège de l'Europe, Bruges, 23 novembre 2004, page 1 (notre traduction).

résultats de recherche

UNE QUESTION DE POINT DE VUE

Le jeune Xavier aurait bien aimé être ailleurs cette journée-là, quand une dispute entre ses parents a éclaté et dégénéré en violence. Il a été témoin de la scène, comme le sont plus d'un demi-million d'enfants chaque année au Canada. Or, exposés à la violence conjugale, les enfants peuvent développer des troubles extériorisés, comme l'agressivité envers les autres, ou intériorisés, comme la dépression et l'anxiété, sans compter les problèmes touchant l'estime de soi, l'apprentissage et la concentration. Des effets qui peuvent se manifester même à l'âge adulte.

Une des façons de mieux comprendre les réactions de l'enfant à l'occasion d'épisodes de violence est de privilégier le point de vue qu'il adopte face aux conflits conjugaux auxquels il assiste malgré lui. En effet, comme l'affirme Andrée Fortin, de l'Université de Montréal, « plusieurs études montrent que le point de vue de l'enfant sur les conflits conjugaux est associé à ses difficultés d'adaptation ». En fait, le jugement de l'enfant constituerait un médiateur de ses difficultés d'adaptation. En d'autres mots, la violence conjugale aurait des effets directs et indirects sur son comportement et ses stratégies d'adaptation selon l'interprétation qu'il fait de la situation – interprétation qui varie selon le sentiment qu'il éprouve devant une telle situation.

Pour vérifier cette hypothèse, la chercheuse a analysé le point de vue de 79 enfants exposés à la violence conjugale suivant quatre dimensions ou sentiments : la menace perçue par l'enfant, le blâme qu'il s'attribue, les conflits de loyauté vécus, et enfin, son niveau de parentification, c'est-à-dire le sentiment de se sentir responsable du bien-être

de ses parents ou de ses frères et sœurs. L'interprétation d'une situation de conflit par l'intermédiaire de ces dimensions guiderait le choix des stratégies d'intervention ou de protection déployées par l'enfant.

Selon les résultats, trois des quatre dimensions étudiées auraient des effets médiateurs (menace perçue et niveau de parentification) ou modérateurs (conflits de loyauté vécus), donc des effets indirects sur le comportement de l'enfant. « Dans leur ensemble, notent les auteurs du rapport, les résultats font ressortir l'importance des effets indirects de la violence conjugale sur l'adaptation de l'enfant... » En termes d'effets médiateurs, le degré de parentification augmente suivant le niveau de sévérité du conflit entre les parents ou sa fréquence. De la même façon, le degré de menace que ressent l'enfant varie selon le niveau d'intensité du conflit ou sa récurrence. Une seule dimension, le blâme que l'enfant s'attribue face à un conflit entre ses parents, ne démontre aucun effet médiateur. « Ainsi, le blâme n'est pas en lien avec la sévérité ou la fréquence de la violence à laquelle l'enfant est exposé, bien qu'il agisse sur le niveau de dépression de l'enfant. »

De tels résultats invitent à reconsidérer les interventions à réaliser auprès des enfants. « Pour être efficaces, les interventions doivent cibler non seulement les difficultés d'adaptation de l'enfant, mais également les médiateurs de ces difficultés », soutiennent les auteurs du rapport. Le point de vue de l'enfant sur la violence conjugale deviendrait donc important pour la réussite de l'intervention.

Quand les *besoins* stimulent l'innovation

Une fête populaire d'envergure tourne au vinaigre. Des dirigeants d'entreprises lorgnent le savoir-faire d'ailleurs. Entre les besoins éprouvés et l'innovation sociale, il y a la recherche.

LA RECHERCHE À L'ASSAUT... D'UN DÉSORDRE PUBLIC

Ce 24 juin au matin, l'ampleur des dégâts matériels à la suite des émeutes de la nuit apparaissait démesurée, incompréhensible et révoltante aux yeux des citoyens ordinaires. La fête de la Saint-Jean sur les plaines d'Abraham à Québec n'existait plus, du moins dans les reportages diffusés par les médias. Elle avait fait place aux affrontements entre la police et les manifestants à la place d'Youville. Les policiers avaient, semble-t-il, échoué dans leurs tentatives de gérer l'événement.

Les autorités de la Ville et le Service de police vivaient de difficiles lendemains marqués de questions sans réponses. Comment en arrive-t-on à un pareil désordre public ? Quel est le rôle de la police ? Qui sont les protagonistes ?

Cette recherche allait directement solutionner le problème.

C'est dans ce contexte que le Centre d'études sur les métiers reçut le mandat d'effectuer une recherche-terrain visant à poser un diagnostic sur la nature des troubles survenus place d'Youville. Cette recherche allait directement solutionner le problème et ainsi prendre la forme d'une innovation sociale.

Pour le Centre, l'objectif était d'analyser de façon précise et détaillée les problèmes éprouvés dans la gestion de l'événement, et non de chercher le ou les coupables, voire d'élaborer des solutions miracles. Il

s'agissait de dresser un portrait de la situation dans son ensemble, à partir de l'expérience et de l'expertise des acteurs en cause, qu'ils soient policiers, administrateurs municipaux, organisateurs de cette Saint-Jean, travailleurs de rue, journalistes ou jeunes manifestants.

Pour ce faire, la méthode ethnographique s'imposait d'emblée : une approche propre à l'anthropologie, adaptée par les chercheurs à l'étude des métiers. Les chercheurs tentèrent de saisir la représentation que les acteurs sur le terrain se faisaient de leur métier, de leur rôle et de la nature de leur rapport à la fête de la Saint-Jean. Cette recherche-terrain fut faite surtout d'observation directe et participante. Beaucoup d'observation. Elle se déroula en trois phases : l'analyse et le diagnostic ; l'appropriation des résultats et des recommandations ; la mise en place de solutions.

Dans un premier temps, la recherche a permis de dégager la nature de l'émeute (son caractère gratuit), de l'autorité (le silence), de la place publique (un endroit névralgique), de la police (une méconnaissance de la communauté), des médias (un facteur aggravant la situation).

Le rapport, remis aux autorités concernées, proposait de nouveaux modes de gestion de l'événement, des pratiques managériales mieux adaptées et une méthodologie appropriée afin d'évaluer avant, pendant et après les modes et les pratiques de gestion à mettre en place. Concrètement, on recommandait de faire les choses autrement. Par exemple, sur le plan

de la stratégie policière, l'approche conseillée différerait de l'intervention massive habituellement privilégiée par le corps policier. Il fallait plutôt concevoir autrement le risque d'émeute en mettant l'accent sur les déclencheurs d'un possible désordre public. Cela supposait un travail de prévention et de préparation en amont de l'événement, et, au besoin, une présence active et une intervention en aval.

Ce rapport, bien que dérangeant, fut pris en considération. La deuxième phase allait permettre aux décideurs, par la participation des chercheurs à plusieurs rencontres, de comprendre les résultats de l'étude et les recommandations, étape préalable à la mise en place de changements. Enfin, la troisième phase s'imposait d'elle-même : un suivi de l'évolution des modifications apportées à la gestion des opérations policières pour la fête de la Saint-Jean au printemps suivant. L'exercice fut repris les deux années suivantes afin de peaufiner l'application des recommandations.

Depuis, les émeutes de la place d'Youville ont fait place à des désordres mineurs, presque inévitables à l'occasion d'un événement d'une telle ampleur. La recherche sociale et la volonté des autorités locales de solutionner le problème auront été les deux principaux ingrédients de cette innovation sociale. La fête de la Saint-Jean avait, pour ainsi dire, retrouvé son droit de cité. •

Le Fonds remercie Jean-Noël Tremblay pour sa contribution à cette rubrique.



La Maison de l'industrie de Drummondville où le Centre universitaire PME a élu domicile.

ÊTRE AU CENTRE DES BESOINS DE LA PME

Dans un esprit de partenariat avec certains acteurs économiques régionaux, les dirigeants de l'Institut de recherche sur les PME (IRPME), une unité de recherche majeure en PME rattachée à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), ont décidé d'exporter l'expertise de l'Institut là où les gens d'affaires en ont besoin. Mais pas n'importe où ni n'importe comment : en lui donnant un ancrage particulier avec pignon sur rue dans une ville située dans une région où pullulent les PME !

C'est l'automne dernier que l'on coupait le ruban traditionnel en guise d'ouverture officielle du Centre universitaire PME du Centre-du-Québec, sis à la Maison de l'industrie de Drummondville. Une première au Québec : un centre universitaire jumelant recherche, formation et intervention axées sur les besoins et les réalités des PME d'une région. Un lancement que n'a d'ailleurs pas manqué de souligner la députée fédérale du comté à la Chambre des communes !

L'implantation d'une telle innovation n'a pas été l'affaire que du milieu universitaire. Au contraire. Plusieurs entrepreneurs de la région y ont investi temps et argent, sans compter le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche d'alors et la Société de développement économique de Drummondville, qui sont aussi au nombre des partenaires. En fait, on chérissait depuis belle lurette l'idée de dynamiser la relation de proximité entre les besoins des PME et le milieu universitaire. Aux yeux de certains acteurs

économiques et des autorités politiques du Centre-du-Québec, il s'agissait de créer un foyer universitaire spécialisé dans une région où l'on ne trouvait alors que de la formation universitaire générale. L'IRPME s'imposait d'emblée comme partenaire en raison de son expertise unique et de sa situation géographique. De son côté, l'Institut voyait là une occasion de conjuguer deux éléments de sa mission : l'avancement des connaissances et l'aide au développement des entreprises. Dans cette région du Québec, l'entreprise est en grande partie manufacturière et industrielle, et a été touchée récemment par la crise du textile.

Ainsi, le Centre universitaire PME est en quelque sorte un prolongement de l'IRPME, dont la réputation est reconnue partout dans le monde. Le Centre et l'Institut partagent non seulement l'expertise, mais aussi la philosophie et l'approche caractérisées par une culture de recherche multidisciplinaire (génie, gestion, comptabilité, informatique) et par des stratégies de transfert de connaissances élaborées avec et pour les entreprises.

La mission du Centre universitaire PME comporte trois volets : formation, recherche et intervention. Que ce soit pour des questions liées à la gestion du personnel, au risque, à l'exportation, à l'innovation, à la productivité, au diagnostic d'entreprise ou à toute autre facette propre à la vie de la PME, le Centre offre des programmes de formation adaptés aux besoins des dirigeants de PME, de leurs partenaires et clients, et des consultants.

Côté intervention, le Centre offre son expertise dans les cas où les problèmes des PME sont complexes et commandent, souvent, des solutions tout aussi complexes. Intervenir là où les firmes de consultants de la région ne peuvent le faire, telle est la ligne de conduite que se donne le Centre afin d'éviter toute compétition indue.

Quant au volet recherche, il s'impose dans les cas où une PME est aux prises avec un problème pour lequel aucune solution connue n'existe. Une entreprise ou un groupe d'entreprises peuvent aussi solliciter les services du Centre pour documenter une problématique régionale particulière, par exemple.

Outre ces trois volets d'activité, le Centre universitaire PME entend jouer un rôle de « facilitation » pour les étudiants de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles de l'UQTR désirant effectuer un stage en entreprise ; les PME de la région auront ainsi un accès privilégié à une main-d'œuvre hautement qualifiée.

La collaboration entre l'IRPME et les gens d'affaires de la région du Centre-du-Québec n'a pas pris fin avec l'ouverture des locaux du Centre. Près d'une dizaine d'entreprises se sont

En fait, on chérissait depuis belle lurette l'idée de dynamiser la relation de proximité entre les besoins des PME et le milieu universitaire.

engagées à soutenir financièrement le Centre au cours des prochaines années. Le comité d'orientation du Centre est d'ailleurs composé de représentants universitaires et des affaires. Une démonstration que le partenariat secteur privé et sciences sociales et humaines est possible et même souhaitable pour favoriser l'entreprise innovante. •

Le Fonds remercie Josée St-Pierre, directrice scientifique du Centre universitaire PME, et Gilles Beaudry, directeur de l'IRPME, pour leur contribution à cette rubrique.

INDÉPENDANT, MAIS PAS TOUJOURS AUTONOME

Le travail autonome a connu une croissance fulgurante entre 1976 et 2000. Le phénomène s'observe au Canada, mais surtout au Québec. Cette forme d'emploi était pourtant en déclin depuis le début de la crise des années 30. Renouons-nous avec cette pratique par choix ou par nécessité ?

Dans cette catégorie, on trouve une grande hétérogénéité de gens travaillant seuls, sans aide rémunérée. Pour Martine D'Amours, de l'Université Concordia, et Frédéric Lesemann, de l'INRS-Urbanisation, Culture et Société, ces travailleurs sont « la catégorie la plus précaire, donc la plus susceptible de présenter des besoins en matière de protection sociale ». S'impose alors, pour le milieu gouvernemental et paragouvernemental, le besoin de mieux connaître le ou les profils de cette main-d'œuvre. D'où une initiative de recherche concertée gérée et financée en bonne partie par le Fonds Société et Culture.

Les résultats du sondage mené par l'équipe de recherche, auprès d'un échantillon de quelque 340 répondants, démontrent que 77 p. 100 des travailleurs autonomes le sont à temps complet, sans aucune combinaison avec le salariat. Les deux tiers des répondants présentent un revenu annuel inférieur à 40 000 dollars et ce, bien que 40 p. 100 d'entre eux détiennent un diplôme universitaire. De plus, contrairement à ce que l'on pense, ce ne sont pas avec ces travailleurs que l'entreprise sous-traite le plus souvent, comme le révèle le volet de l'étude dirigée par Diane-Gabrielle Tremblay.

Autre résultat qui défie le sens commun : le contrôle de l'organisation du travail, élément principal qui devrait en principe distinguer les travailleurs indépendants des salariés, n'est pas l'apanage de tous ces travailleurs. En fait, le degré de contrôle varie suivant un gradient de la clientèle : plus celle-ci est abondante, plus le travailleur a tendance à contrôler totalement ou partiellement les éléments de son organisation

du travail. Inversement, une clientèle rare, et a fortiori une dépendance à l'égard d'un client unique, est associée à un contrôle total ou partiel du client sur ces éléments. C'est ce qui fait dire aux auteurs du rapport que « les travailleurs qui sont juridiquement indépendants ne sont pas tous autonomes » !

Que dire de la protection contre le risque ? « La grande majorité des répondants n'ont pas accès aux régimes collectifs de protection contre le risque. » En fait, on observe un accès relatif selon notamment le niveau de revenu : c'est parce qu'ils sont en mesure de se la payer que certains travailleurs autonomes peuvent compter sur une protection (assurances, REER). Ce sont généralement des professionnels avec un niveau de revenu plus élevé que la moyenne, revenu lié au niveau de compétence et à la scolarité.

C'est là un portrait brossé à grands traits qui peut en décourager plus d'un. Pourquoi opte-t-on pour cette solution ? Le premier motif évoqué par les répondants varie si l'on est un homme ou une femme : pour lui, c'est la difficulté à trouver un emploi salarié, alors que pour elle, c'est l'occasion offerte. Les résultats font également état, à l'instar d'autres études, de « la motivation féminine à investir le travail indépendant pour son potentiel de conciliation travail-famille... »

Une telle étude permet de comprendre pourquoi ces travailleurs souhaitent des mesures légales, sociales et fiscales qui leur procureraient une protection contre le risque. Mais le discours social sur la question porté par le milieu des affaires, les organisations syndicales, les groupes communautaires et les travailleurs autonomes eux-mêmes est loin de faire consensus. Quoi qu'il en soit, les positions diamétralement opposées, croient les auteurs du rapport, doivent tenir compte de l'hétérogénéité des situations dans lesquelles évolue cette classe de travailleurs.



Le CRIPCAS : une double *expertise* en recherche et en intervention

Le CRIPCAS compte une vingtaine de chercheurs dont les travaux s'inscrivent dans une programmation de recherche axée sur des questions de violence conjugale et d'abus sexuels. Des recherches qui alimentent des programmes d'intervention développés par les membres mêmes du CRIPCAS. Si de toute évidence les besoins sont criants, la recherche, elle, est active.



John Wright
Professeur-chercheur
Université de Montréal

Au cours des dernières années au Québec, des cas d'agression sexuelle hautement médiatisés, dont les affaires Cloutier et Hilton, ont propulsé à l'avant-scène le problème des mauvais traitements infligés aux enfants. Ce grave problème social fait l'objet d'études poussées par une vingtaine de chercheurs au Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS). Localisé à l'Université de Montréal et regroupant cinq autres universités québécoises ainsi que l'INRS, ce Centre se distingue par une programmation de recherche orientée à la fois sur l'agression sexuelle et les problèmes de couple, secteurs où l'évolution des connaissances et des modèles d'intervention se faisait jusqu'à présent en vase relativement clos.

« Plusieurs recherches ont démontré que lorsque des parents ont des problèmes de communication, de relations sexuelles, de violence verbale ou physique et des difficultés d'attachement entre eux et envers leurs enfants, il y a davantage de risques pour qu'une agression sexuelle se produise à l'intérieur ou à l'extérieur de la famille », explique John Wright, directeur du CRIPCAS et professeur en psychologie à l'Université de Montréal. Être victime d'une agression sexuelle au cours de l'enfance ou de l'adolescence augmenterait aussi les risques de revictimisation et de vivre des relations conjugales perturbées ou empreintes de violence.

Le CRIPCAS se préoccupe de mieux cerner les facteurs de risque et de transmission intergénérationnelle afin d'élaborer des moyens d'intervention plus efficaces. De nombreux partenariats ont été établis avec l'hôpital Sainte-Justine, plusieurs

centres jeunesse à travers la province ainsi que des organismes communautaires. Ensemble, chercheurs et intervenants pensent à des recherche-action pour répondre aux besoins des victimes et de leur famille. « Le fait de s'associer avec les meilleurs intervenants fait aussi en sorte que nos modèles sont sans cesse critiqués, renchérit le professeur Wright. Ce qui contribue à développer des pratiques de pointe et un savoir critique avec les milieux d'intervention. »

Le CRIPCAS peut aussi compter sur l'affiliation de membres externes aussi prestigieux que William N. Friedrich de la Clinique Mayo aux États-Unis et de Michael Lamb, sommité internationale dans le domaine des relations familiales, du National Institute of Child Health à Washington.

L'ABUS SEXUEL : UN DRAME POUR LES ENFANTS

Selon la plus récente enquête du CRIPCAS, menée auprès d'un échantillon représentatif d'adultes québécois, il y aurait 18 p. 100 des femmes et 10 p. 100 des hommes qui subissent une agression sexuelle avant l'âge de 18 ans. « Ces statistiques ne sont que la pointe de l'iceberg, reconnaît le chercheur. Seuls 10 p. 100 à 30 p. 100 des cas d'agression sexuelle sont signalés aux services de protection de la jeunesse. » Ainsi, la grande majorité des victimes d'abus sexuel se tait. Et les garçons davantage que les filles.

D'après les recherches, les filles sont deux fois plus à risque d'être victime d'abus sexuel que les garçons. Les enfants de 7 à 13 ans sont le groupe d'âge le plus à risque. Dans plus de 70 p. 100 des cas, les enfants connaissent l'abuseur dont 90 p. 100 sont des hommes. Les recherches ont montré aussi que

L'agression sexuelle est un événement traumatisant qui peut avoir des conséquences néfastes sur l'enfant.

30 p.100 à 40 p.100 des agresseurs sexuels ont eux-mêmes été victimes d'abus en bas âge.

Que l'agression sexuelle ait lieu à l'intérieur ou à l'extérieur de la famille, cet événement perturbe les enfants pendant de nombreuses années. Ceux-ci ne réagissent pas tous de la même façon, mais les séquelles sont nombreuses. Les plus courantes portent sur l'image et l'estime de soi, les enfants font face aussi à la dépression, éprouvent de l'anxiété, manifestent de l'agressivité surtout chez les garçons, et refoulent leur colère. Souvent, les filles vont se placer dans des situations de risques élevés à l'adolescence et vont avoir des comportements délinquants ou encore présenter des symptômes de dépression.

Certains enfants vont mieux s'en sortir que d'autres en fonction, entre autres, de la gravité de l'abus, du lien avec l'agresseur, de leurs ressources personnelles, de la réponse de la famille aussi suite au dévoilement, et des services thérapeutiques offerts. « L'intervention dans le domaine de l'abus sexuel nécessite des compétences vraiment spécialisées, affirme John Wright. Notre approche est d'adapter l'intervention en fonction de chaque cas. »

Parmi les phénomènes qui préoccupent les chercheurs, celui des agresseurs adolescents est devenu prioritaire. Ces jeunes abuseurs représenteraient un véritable problème au Québec. Et les agressions sont aussi graves que celles commises par un adulte. « Comme nous vivons dans une société où il y a moins de supervision parentale, une plus grande permissivité sexuelle et une certaine tolérance face aux comportements sexualisés, les agresseurs en profitent », affirme John Wright.

Les membres du CRIPCAS travaillent également à développer ou à évaluer les interventions préventives destinées aux enfants d'âges préscolaires, à ceux du primaire et du secondaire. Plusieurs programmes ont été élaborés, comme par exemple CARE (prévention des abus sexuels commis envers les enfants de la 1^{re} année et de la maternelle) par l'équipe de Huguette Bégin de l'Université de Montréal et VIRAJ (prévention de la violence dans les relations amoureuses) par l'équipe de Francine Lavoie de l'Université Laval. D'autres programmes, largement diffusés au Québec, ont été évalués, comme par exemple ESPACE (prévention des abus commis envers les enfants) par l'équipe de Martine Hébert de l'Université du Québec à Montréal.



UN PARTENAIRE DE TAILLE : LES CENTRES JEUNESSE

Parmi les milieux d'intervention affiliés au CRIPCAS, les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec jouent un rôle fondamental tant sur le plan de la recherche que sur celui de l'intervention. Alain Perron, psychologue et codirecteur du Programme d'évaluation et de traitement des abus

« Contrairement aux préjugés, les recherches ont permis de découvrir que la grande majorité des mères ne sont pas au courant de l'abus subi par leur enfant. »

sexuels (PÉTAS) développé avec les chercheurs du CRIPCAS, travaille depuis 20 ans auprès des victimes d'abus sexuel et des agresseurs. « Le plus grand gain réalisé par notre partenariat avec le CRIPCAS est d'avoir une vision beaucoup plus organisée et documentée de l'abus sexuel », estime-t-il. Le fait de pouvoir travailler avec des chercheurs permet de regrouper des observations cliniques et de les généraliser.

Au fil des ans, ces Centres jeunesse ont implanté un programme d'intervention qui a permis de mieux comprendre la réalité des victimes d'abus sexuel, les séquelles autant chez la victime que chez la mère, et la détresse des agresseurs. Le programme s'échelonne sur deux ans à raison de rencontres hebdomadaires avec la victime, la mère et le père. Les séances thérapeutiques peuvent être individuelles, en couple ou en famille, selon les besoins de chaque cas. « Contrairement aux préjugés, les recherches ont permis de découvrir que la grande majorité des mères ne sont pas au courant de l'abus subi par leur enfant, explique Alain Perron. Aussi, 80 p.100 des mères croient

leur enfant et prennent les moyens pour l'aider. » Plusieurs sont d'ailleurs aux prises avec des symptômes de stress post-traumatique importants après le dévoilement de l'abus.

Alain Perron a aussi développé une expertise dans le domaine de l'intervention auprès des agresseurs. « Un abuseur sur deux nie l'abus », affirme-t-il. Mais avec le programme d'intervention qui les inclut ainsi que la mère et la victime, plusieurs prennent conscience des conséquences de leurs actes. « Certaines familles réussissent même à passer au travers », ajoute le psychologue. Le taux de récurrence

« Les problèmes conjugaux coûtent plus cher à la société que les problèmes cardiaques ou les cancers. »

des agresseurs intrafamiliaux est de l'ordre de 4 p. 100, alors qu'il serait de près de 30 p. 100 chez les pédophiles et les violeurs. Un des défis consiste maintenant à évaluer de façon longitudinale l'efficacité des interventions.

Les recherches de Mireille Cyr, psychologue à l'Université de Montréal et membre du CRIPCAS, ont aussi permis d'adapter un modèle d'intervention pour la conduite d'entrevues auprès des enfants victimes d'abus. « Nous avons désormais un protocole d'entrevue non-suggestive qui permet à l'enfant, à l'aide de questions ouvertes, de faire part de son expérience », ajoute Alain Perron. Ce protocole augmente les probabilités de mieux évaluer la crédibilité de l'enfant et de discerner les cas de fausses déclarations. Celles-ci sont marginales et se présentent surtout, selon le psychologue, lors de conflits de garde légale entre les parents. « Ce protocole pourrait devenir une norme au Québec, renchérit Alain Perron. Autant pour les cas d'abus sexuel que physique ou toute problématique mettant en jeu la crédibilité de l'enfant. »

SOUTENIR LA RECHERCHE ET L'INTERVENTION

Que peut faire la société québécoise? « D'abord, faire face à la réalité. Ce sujet est considéré très chaud par les politiciens, affirme John Wright. Personne ne veut vraiment s'occuper du problème de l'abus sexuel, des barrières énormes entravent l'intervention. » À force de couper dans les services sociaux, le Québec est en train de perdre des acquis dans ce domaine. Les victimes étant silencieuses pendant de nombreuses années, peu de ressources sont investies dans ce secteur. « Au CRIPCAS, nous pensons que les 17 territoires au Québec devraient avoir une équipe

spécialisée pour faire face aux abus sexuels », plaide le professeur Wright. Sur la base des connaissances cumulées par le CRIPCAS, ainsi que par d'autres chercheurs, il y aurait lieu de proposer des services spécialisés et de pointe à de telles équipes.

Au cours des quinze dernières années, de nombreux changements se sont produits quant à la façon d'aborder le problème des enfants maltraités. L'intervention accrue de la justice figure certainement parmi les plus importants. « Chaque cas doit être évalué de façon distincte et des services appropriés doivent être mis en place selon les particularités de chaque famille, observe John Wright. Pour certaines victimes et familles, une intervention plus soutenue et prolongée sera nécessaire. Ce type de soutien coûterait beaucoup moins cher à la société que tous les problèmes futurs générés par l'absence d'aide. » Grossesses multiples, comportements sexuels précoces ou, au contraire, phobie des relations intimes, détresse psychologique, auto-mutilation, dépression, revictimisation, échec scolaire, guettent plusieurs victimes qui ne reçoivent pas le soutien psychosocial nécessaire.

Pour Caroline Babin, coordonnatrice du CRIPCAS, il est impérieux que le Québec se donne un plan à long terme dans les services auprès des victimes d'abus sexuel. Un constant travail de lobbying et de sensibilisation auprès des décideurs et des médias se fait au Centre. « Cette problématique est trop sérieuse pour être abordée dans une capsule de 30 secondes à la télévision, explique-t-elle. Nous devons prendre le temps de travailler avec les journalistes et les médias de telle sorte que les connaissances puissent être transmises de façon intelligente et plus approfondie. » Ce type de travail ne peut se faire que dans le cadre d'une infrastructure de recherche en équipe.

La détresse conjugale est reconnue aussi comme le motif de consultation le plus fréquent en psychothérapie alors que près de 50 p. 100 des premiers mariages et 70 p. 100 des remariages se terminent par un divorce. « Les problèmes conjugaux coûtent plus cher à la société que les problèmes cardiaques ou les cancers », estime John Wright, auteur du best-seller *La survie du couple* (Le Jour, 1990), qui

des mots, **DES FAITS**

« Nos études révèlent que pour chaque dollar investi dans l'acquisition de technologies, les entreprises doivent s'attendre à consacrer quelque neuf dollars au développement de leur capital organisationnel. »

Erik Brynjolfsson, chercheur, MIT
Perspectives, vol. 3, édition 2005.

a aussi développé, dans le cadre de ses travaux au CRIPCAS avec Stéphane Sabourin de l'Université Laval, un modèle d'intervention auprès des couples en difficulté. Au moins 30 p.100 de la population connaît de sérieux problèmes conjugaux qui nuisent à leur santé mentale et physique mais la grande majorité est obligée aujourd'hui de se tourner vers les services privés de consultation.

À cet égard, les milieux d'intervention sont directement interpellés. D'ailleurs, dans les années 1980-1990, une concertation interprofessionnelle unique au Québec entre intervenants psychosociaux et juristes a fait une promotion soutenue du

recours à la médiation familiale pour régler de façon responsable les conflits découlant de la séparation du couple. Pionnier de ce groupe, Gérald Côté, psychologue clinicien rattaché au CRIPCAS, est particulièrement fier que la médiation familiale soit aujourd'hui obligatoirement proposée aux couples en instance de divorce. « La persévérance de Gérald Côté montre à quel point il est possible d'avoir une influence sur les politiques et les mentalités, mais c'est un travail sans relâche », conclut John Wright. •

Par Nathalie Dyke
Collaboration spéciale

résultats de recherche

PARLER DE SEXUALITÉ AVEC ESPAR

Si l'éveil à la sexualité est un aspect important du développement à l'adolescence, il est cependant indéniable que les jeux de l'amour dans la fougue de la jeunesse comportent leurs plaisirs... mais aussi leurs risques. Et non les moindres! « Le taux de grossesse chez les adolescentes québécoises de 15 à 19 ans a fortement augmenté de 1980 à 1998, passant de 27,8 pour 1 000 à 42,9 pour 1 000, suivi d'un léger fléchissement par la suite avec des taux de 41,9 et 41,0 pour 1 000 en 2000 et 2001. » Qui plus est, le taux d'avortement a presque triplé chez ce groupe d'âge au cours de la même période, et ce, sans compter les infections transmises sexuellement, qui sont au nombre des risques trop souvent négligés par les adolescents.

À la lumière de ces chiffres, il semblerait que l'éducation sexuelle dans les écoles secondaires ne produise pas les effets escomptés. Les évaluations de programmes en la matière, menées depuis la fin des années 80, attestent l'efficacité mitigée de plusieurs initiatives. Certains programmes, cependant, tirent leur épingle du jeu. Le Programme d'éducation à la sexualité fondé sur le pouvoir d'agir et de réfléchir des jeunes, communément appelé Espar, fait partie de ces initiatives qui améliorent la capacité des jeunes à devenir des agents de leur propre destinée.

Élaboré au Québec par des chercheuses et des intervenantes de la santé publique et de l'éducation, Espar a pour but de développer la prise de conscience d'attitudes et d'affects, la réflexion et la conscience critiques en matière de sexualité et l'entraide par le respect et le souci d'autrui. Expérimenté dans quatre écoles, Espar traite des composantes cognitive, affective, sociale et environnementale de la sexualité à travers des activités d'échange d'idées, de discussion, de mise

en commun et de projets-équipe en petit ou en grand groupe.

Le programme semble atteindre son but, sur le plan tant de l'implantation que des objectifs d'intervention collective. Telle est la conclusion à laquelle arrive l'équipe de Francine Dufort, de l'École de psychologie de l'Université Laval, à la suite d'une recherche évaluative portant sur ce programme destiné aux jeunes des deux premières années du secondaire. « Le programme Espar a réussi à susciter la participation de la majorité des groupes d'élèves, en particulier de ceux dont le pouvoir d'agir était faible au départ », note-t-on dans le rapport. De plus, il a favorisé de façon marquée la conscience critique au sein des groupes, élément important du pouvoir d'agir et de réfléchir.

Un seul hic : l'objectif de développement de l'entraide ne semble pas aussi largement atteint. Cet aspect exige au préalable, soutient l'équipe de Francine Dufort, « l'établissement d'une dynamique positive, où une relation harmonieuse peut être installée entre l'enseignant et les élèves », de même qu'entre les élèves. Une telle dynamique serait difficile à établir dans certains groupes. La meilleure maîtrise, par les enseignants, d'outils pédagogiques liés entre autres à l'apprentissage coopératif pourrait être un élément de solution à ce problème latent.



Comment se porte l'éthique de la recherche?

Les comités d'éthique de la recherche connaissent des tensions. Celles-ci peuvent s'expliquer différemment selon qu'il s'agit d'un comité du réseau de la santé et des services sociaux, au sein duquel on évalue entre autres la recherche sociale, ou d'une université qui dispose de protocoles de recherche en sciences sociales et humaines. Deux acteurs de la recherche sont préoccupés par cette situation.

Une part importante de la recherche nécessite la participation de gens ordinaires. Au moment où un projet de recherche fait appel à un sujet humain, l'éthique entre en jeu. L'éthique de la recherche vise à concilier les exigences que commande la protection des personnes avec celles associées à la recherche de haute qualité.

Au Québec comme ailleurs au Canada, tout projet de recherche subventionnée impliquant un sujet humain doit, en vertu de l'*Énoncé de politique des trois Conseils* (EPTC), passer sous la loupe d'un comité d'éthique de la recherche (CER). L'exercice de sa mission — veiller à la protection du sujet participant — peut générer des tensions au sein du CER ou entre le CER et les chercheurs qui soumettent des projets pour évaluation.

UNE LECTURE CRITIQUE DE L'ÉVOLUTION DES CER DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Lors d'une allocution prononcée dans le cadre de la 2^e Journée d'étude des CER en novembre dernier, Marie-Hélène Parizeau, professeure-chercheuse à l'Université Laval, formulait l'hypothèse que « les normes d'éthique de la recherche sont absorbées par les normativités administrative et juridique ». L'éthique de

la recherche que l'on pratique dans les CER du réseau de la santé et des services sociaux serait en train d'entreprendre un virage où la force centrifuge serait celle de la bureaucratisation.

Cette lecture de l'évolution des CER du réseau, précise la bioéthicienne, est indissociable du paysage changeant de la recherche biomédicale depuis une quinzaine d'années. La présence accrue du capital privé sur cet échiquier, sous l'impulsion de partenariats chercheurs-entreprises, représenterait aujourd'hui plus de la moitié du soutien global, toutes sources confondues. « Les mécanismes de régulation de l'éthique de la recherche vont s'arrimer avec ce nouveau paysage. Ils doivent être aussi efficaces que le marché », soutient la chercheuse.

Dans ce contexte, les CER seront soumis à de nouvelles exigences administratives provenant des autorités politiques canadiennes et québécoises. Au Canada, l'élaboration de l'EPTC a fait du CER le dépositaire de l'éthique de la recherche. Au Québec, l'application du *Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique* du ministère de la Santé et des Services sociaux a entraîné l'imposition d'autres exigences administratives aux CER (p. ex., suivi des protocoles

de recherche, prolongement du rapport annuel), sans accroître les ressources nécessaires pour y répondre.

Cette situation aurait pour conséquence de conférer aux CER un mandat de contrôle. Selon M.-H. Parizeau, le problème n'est pas tellement la fonction de contrôle, c'est plutôt le fait que celle-ci relève d'un comité dont le mandat premier est de faire de l'évaluation éthique. « On aurait pu implanter des mécanismes de contrôle à l'intérieur des institutions

« Tous les éléments du protocole sont jugés de plus en plus à l'aune de critères juridiques. »

qui font de la recherche. Pourquoi tout centraliser entre les mains des CER? », se demande-t-elle. Un mandat de contrôle viendrait, selon elle, faire ombrage à l'évaluation éthique, créant des tensions entre les CER et la communauté scientifique. Or ce mandat bicéphale ne viendrait-il pas aussi alimenter la tenace perception à l'effet que l'éthique serait une empêcheuse de penser en rond?

Le nouveau contexte a aussi une incidence en termes d'attentes envers les CER, qui devront se révéler efficaces et rapides. Ces comités, qui jusqu'ici représentaient des mécanis-

mes d'autorégulation de la recherche, avec des chercheurs qui en présidaient la destinée, seraient en train de devenir des « machines administra-

« Il faut faire de l'innovation éthique, ça va avec la recherche. »

tives » dirigées de façon plus marquée par des éthiciens-juristes. « Tous les éléments du protocole sont jugés de plus en plus à l'aune de critères juridiques », estime M.-H. Parizeau. Par exemple, le formulaire de consentement du sujet, plus complexe et empreint d'une juridicisation dans sa forme, deviendrait l'expression de ce renouveau éthique. Cet aspect de l'évaluation des protocoles traduit les divergences de vue entre le juridique et l'éthique : le premier exige à tout prix le consentement écrit, alors que le second n'en fait pas un élément incontournable.

Selon M.-H. Parizeau, l'innovation éthique, comme solution au développement de la recherche dans le respect du sujet humain, peut difficilement s'exprimer dans un tel cadre. « Il faut faire de l'innovation éthique, ça va avec la recherche. Mais l'innovation éthique dans un cadre juridique est impossible. »

LES CER DES UNIVERSITÉS : DES TENSIONS DIFFÉRENTES

Selon la chercheuse, les enjeux d'argent et d'efficacité auxquels sont associés les CER du réseau ne se poseraient pas avec autant d'acuité dans les CER des universités. Est-ce à

dire que tout baigne dans l'huile au sein de ces derniers? Surtout quand vient le moment d'évaluer des protocoles de recherche en sciences sociales et humaines?

Ce n'est pas ce que dit le récent rapport du comité spécial de l'éthique de la recherche en sciences humaines, *Pour que tous puissent s'exprimer*, document qui soulève une série de problèmes dont un qui les transcende tous : l'EPTC ne « colle » pas à la réalité de la recherche en sciences sociales et humaines. Le cadre de référence, inspiré de la recherche biomédicale, génère des tensions entre les CER et les chercheurs. Par exemple, la règle du consentement libre et éclairé de l'EPTC va à l'encontre de méthodes établies et reconnues dans ces grands secteurs de recherche. De la même façon, on observe un écart entre l'éthique et la loi en matière de confidentialité. Le rapport propose d'ailleurs de nouvelles démarches afin d'éviter notamment « aux sciences humaines de s'enliser dans la bureaucratie... ». De telles préoccupations ont été soulevées lors d'une table ronde organisée par le Fonds Société et Culture en 2004, à laquelle ont participé une douzaine de membres ou présidents de CER en provenance d'un même nombre d'universités québécoises.

Les tensions que peut générer l'EPTC ne pourraient-elles pas s'atténuer avec la clarification de la notion de risque minimal, qui diffère selon le type de recherche? « Quand on parle de risques et de bénéfices en recherche en sciences sociales et humaines, soutient M.-H. Parizeau, ce ne sont généralement pas des risques physiques. On renvoie plutôt à des risques psychologiques ou culturels, de réputation par rapport à la communauté culturelle. » Joseph Lévy, professeur-chercheur au Département de sexologie de l'UQAM et un des auteurs du rapport mentionné, abonde dans ce sens et considère

que la notion de risque minimal doit être revue à la lumière des pratiques en sciences sociales et humaines. Dans la plupart des cas, participer à une recherche, ce n'est pas tant un risque qu'un « inconvénient tangible » pour le sujet, selon le terme de Joseph Lévy.

Les tensions pourraient être aussi atténuées par une culture plus affirmée de l'éthique dans la communauté scientifique de façon qu'elle

« Le comité est là pour aider et non sanctionner. »

devienne l'affaire de tous et non seulement des CER. Pointe d'optimisme : Joseph Lévy considère que les mentalités changent, car les chercheurs perçoivent davantage aujourd'hui les CER comme des accompagnateurs qui aident à clarifier tel ou tel aspect du protocole de recherche plutôt que comme des contraintes. « Le comité est là pour aider et non sanctionner, croit-il à la lumière de son expérience comme président du CER de l'UQAM. Bien sûr, dans la pratique, il y a un travail préparatoire avec une première lecture des protocoles puisque ce ne sont pas tous les projets qui posent des problèmes d'éthique. » Un travail préliminaire qui ne doit pas être synonyme de lourdeur administrative. « La bureaucratie tue l'éthique. Si le comité auquel je siège devait devenir une sorte de *rubberstamp* des protocoles de recherche, je me retirerais », affirme Joseph Lévy.

Quoi qu'il en soit, l'éthique de la recherche en sciences sociales et humaines fait face à de nouveaux défis. En matière de confidentialité et de vie privée, par exemple, pensons aux technologies qui permettent la multiplication des banques de données, à la conservation ou à la destruction de données quantitatives ou qualitatives, etc. C'est par l'innovation éthique que passe la résolution de ces défis. •

des mots,
DES FAITS

« Rien n'est plus central aujourd'hui dans une société que l'acquisition, la production, l'utilisation et le partage des connaissances. C'est-à-dire l'éducation, la recherche, l'innovation et la culture scientifique. »

Camille Limoges, historien des sciences,
L'Actualité, novembre 2004.



la recherche à l'agenda

La re d'innova social

Que ce soit directe
recherche fondam
génèrent une part
également interve
nouveau produit, c
divers milieux, tels

La connaissance et l'innovation sont deux choses intrinsèquement liées l'une à l'autre. Souvent la seconde est la conséquence de la première. Mais pour cela, il faut que la connaissance circule et passe d'un point A à un point B, puis à un point C, et ainsi de suite. Il serait difficile de concevoir l'innovation sociale dans les organisations sans reconnaître l'importance du transfert de connaissances au sein du processus même d'innovation. On parle ici du transfert de toute forme de connaissances et non seulement de celle qui découle de la recherche.

Par exemple, la gestion des savoirs à l'intérieur d'organisations comme celles des CLSC-



Recherche, source d'innovations sociales et culturelles

ment par la recherche appliquée ou de façon différée par la mentale, les sciences sociales et humaines, les arts et les lettres appréciable des innovations sociales et culturelles. Ils peuvent finir en aval du processus d'innovation par l'évaluation d'un d'une nouvelle intervention ou façon de faire qui émergent de ceux de l'éducation, des affaires, de la santé...

centres affiliés universitaires (CLSC-CAU) ne se limite pas à la connaissance scientifique. Au contraire. On trouve là une cohabitation entre savoirs informels, expérientiels, formels et scientifiques, entre connaissances tacites et implicites, et ce, pour mieux favoriser l'innovation. Les résultats de recherche en CLSC-CAU, avance Denise St-Cyr Tribble de l'Université de Sherbrooke, ne sont l'objet que d'une partie des activités de transfert de connaissances, dont les façons de faire diffèrent d'un établissement à un autre. C'est pourquoi l'équipe de recherche interdisciplinaire, issue de plusieurs universités (Sherbrooke, UQAM, Laval) et de quatre CLSC-CAU, entend « approfondir la compréhension des pratiques de transfert de con-

naissances en contexte d'intervention de première ligne dans quatre des six CLSC-CAU du Québec ». Cette étude qualitative permettra de connaître les stratégies et processus de transfert de connaissances utilisés, leurs conditions de mise en place et les dynamiques entre les diverses formes de savoirs au sein des établissements. Les résultats seront sans aucun doute d'un grand intérêt pour les milieux de pratique et universitaires.

Voici un aperçu de quelques recherches qui ont reçu l'aval du Fonds Société et Culture en 2004-2005.

ÉVITER LA RUE OU S'EN SORTIR

Des villes comme Montréal ou Québec abritent leur lot de jeunes qui, chaque année, viennent grossir les rangs de la population itinérante. On estime que 30 p. 100 de ces « jeunes en errance » ont été pris en charge par les services de protection de la jeunesse au cours de leur enfance ou de leur adolescence. Ce passage pourtant fréquent par de tels services dans la trajectoire menant à la rue n'a pas fait l'objet de travaux connus au Québec. Mario Poirier, professeur à la Télé-Université, s'est donc donné

comme objectif d'étudier les difficultés de l'insertion sociale des jeunes à risque d'itinérance ayant séjourné dans un centre jeunesse. Quels sont les obstacles à l'obtention d'une place dans la société? Comment les surmonter? Il entend aussi explorer les pratiques novatrices de prévention de l'itinérance, celles qui souvent font la différence entre l'insertion et l'exclusion sociale.

Désinsertion, désaffiliation ou disqualification sociale, voilà les termes utilisés en recherche pour parler du phénomène des jeunes de la rue. Des concepts qui décrivent la pauvreté économique, sociale et culturelle que vit une certaine jeunesse. Car, bien qu'une ville comme Montréal compte plusieurs milliers de jeunes de la rue, la plupart s'en sortent malgré tout. En portant son regard sur la sortie de la rue, Céline Bellot, de l'École de service social de l'Université de Montréal, ancre son analyse dans une « lecture de la réussite, de la réversibilité des situations d'exclusion ». C'est là une approche analytique peu fréquente dans la recherche sur ce sujet. Qui plus est, la chercheuse privilégie le point de

vue des jeunes plutôt que celui des intervenants. Au moyen d'entrevues semi-directives menées à trois reprises avec une vingtaine de jeunes, elle cherche à comprendre « comment les personnes vivant des situations d'exclusion et de marginalisation peuvent faire face à leurs difficultés pour s'en sortir ». En d'autres mots, quels sont les facteurs facilitant, neutralisant ou entravant le processus de sortie? Une meilleure compréhension des voies de l'insertion permettra entre autres de « mieux orienter les interventions » auprès des jeunes en errance dans la métropole.

DE QUEL BOIS SE CHAUFFE LE CANADA ?

Par les accords, ententes et règles qui la sous-tendent, la mondialisation de l'économie peut représenter une contrainte à l'autonomie des nations en matière de politiques publiques. Aux prises avec son imposant voisin du sud, le Canada (particulièrement le Québec) en sait quelque chose, en raison notamment de son épineux différend sur le bois d'œuvre. Deux visions du libéralisme économique s'affrontent, deux façons de voir le rôle de l'État dans l'économie. Les États-Unis soutiennent que les politiques canadiennes constituent à toutes fins pratiques du dumping et des subventions à l'entreprise, alors que le Canada prétend qu'il n'en est rien. Une chose est certaine, cette matière première permet encore aujourd'hui à plusieurs milliers de Québécois de mettre du beurre sur leur pain! Au regard de cet enjeu important, Gilbert Gagné, de l'Université Bishop's, entend,

par une approche théorique interdisciplinaire faisant appel au droit, à l'économie et à la politique internationale, « évaluer l'impact de la mondialisation sur l'autonomie du Québec en matière de politique forestière », en axant la mire sur le rôle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le différend canado-américain sur le bois d'œuvre. « Au sein de l'OMC, se demande le chercheur, comment des différences dans les politiques socio-économiques des gouvernements peuvent-elles s'accommoder avec la notion de conditions loyales de concurrence? » En ce qui concerne une économie comme celle du Québec ou du Canada, très interdépendante avec celle des États-Unis, les résultats de cette étude pourront être fort éclairants pour les décideurs politiques.

ENTRE L'ÉCORCE ET L'ARBRE

L'individualisme est un phénomène omniprésent dans les sociétés modernes et il s'observe dans le raisonnement éthique des individus. « Les citoyens, soutient André Lacroix de l'Université de Sherbrooke, évoquent des valeurs et des croyances personnelles plutôt que des valeurs communautaires fortes. » D'où leur malaise d'être pris entre deux cadres normatifs souvent contradictoires : « Ou ils agissent en fonction de leurs valeurs, qui risquent d'aller à l'encontre de celles du groupe, ou ils agissent en fonction des valeurs d'un groupe spécifique, qui risquent de s'opposer à leurs propres valeurs ou à celles d'un autre groupe. » Des outils et méthodes pratiques ont été développés en éthique appliquée afin d'aider les citoyens à justifier leurs choix et à résoudre ce dilemme. Ces modèles de délibération éthique font cependant l'objet de critiques de la part de la communauté scientifique en raison de l'absence d'assises épistémologiques. D'où l'objectif du chercheur de « proposer un cadre théorique pouvant fonder et légitimer — tant épistémologiquement que normativement — les approches mises de l'avant en éthique appliquée ». L'une des hypothèses avancées est à l'effet que « l'éthique appliquée constitue un nouveau paradigme de recherche possédant son propre ancrage épistémologique, anthropologique et social » malgré l'hétérogénéité de ses modèles d'intervention et de délibération. Voilà des travaux qui pourraient donner de meilleures assises conceptuelles à un secteur de recherche en pleine croissance et permettre de mieux ancrer la formation en éthique et la création d'outils indispensables aux citoyens pris au cœur d'un dilemme moral.

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE FONCTIONNAIRE, RÉFORMER OU NE PAS RÉFORMER LES RÉGIMES PUBLICS DE RETRAITE

Signe d'une crise de confiance des citoyens envers l'État et ses institutions, l'image du fonctionnaire est souvent associée aux problèmes de lourdeur et de lenteur bureaucratiques. Le débat actuel sur le rôle de l'appareil gouvernemental du Québec dans l'offre de services à la population est alimenté par la comparaison avec les modes de gestion et de fonctionnement du secteur privé. Dans un tel contexte, pourquoi et comment devient-on fonctionnaire de carrière? Et a fortiori, pourquoi le demeure-t-on? C'est la question à laquelle s'intéresse Isabelle Fortier de l'École nationale d'administration publique, en proposant que cet « esprit de service public » serait alimenté par des motivations profondes encore peu documentées sur le plan empirique. Des motivations particulières à la fonction publique, à rechercher dans les facteurs contextuels, les facteurs propres à l'histoire personnelle du fonctionnaire et qui se développent au fil des expériences dans le secteur public. L'approche des récits de vie de gestionnaires du secteur public utilisée dans le cadre de ce projet permet « d'étudier à la fois les dimensions psychodynamiques et sociologiques de l'expérience ainsi que le sens que les individus donnent à leurs actions en fonction de leur histoire personnelle et de la compréhension qu'ils ont de leur contexte social et leur participation à celui-ci ». Cette étude menée dans la tradition phénoménologique et herméneutique conduira à une meilleure compréhension des motivations profondes des serviteurs de l'État. Elle arrive à point nommé dans le contexte du renouvellement de la main-d'œuvre dans la fonction publique québécoise.

Si la tendance se maintient, le Bureau de la statistique du Québec prévoit une décroissance démographique vers 2025, ce qui ne sera pas sans conséquences : « Le vieillissement de la population influera sur plusieurs programmes sociaux relatifs entre autres aux soins de santé, aux subventions pour médicaments et aux régimes de retraite. » La hausse du taux de cotisation au régime des rentes du Québec et au régime des pensions du Canada, survenue dans les années 90, ne sera pas suffisante. Patrik Marier, de l'École nationale d'administration publique, entend analyser les réformes et tentatives de réformes de politiques publiques de retraite du Québec, du Canada et des États-Unis, et les comparer avec celles appliquées en Europe, et ce, du point de vue du processus décisionnel. Peu d'études se sont attardées à de telles comparaisons, desquelles peuvent pourtant découler des pistes de solution pour les décideurs. Selon le chercheur, « la réforme des régimes publics de retraite est d'abord et avant tout un problème politique », il est « important de placer la science politique au cœur de cette analyse, ne serait-ce qu'en raison du rôle et des fonctions de l'État ou du conflit de générations déjà amorcé qu'implique une transformation des régimes ». Par exemple, quelles justifications président aux solutions proposées pour transformer les régimes publics de retraite? Voilà le genre de questions auxquelles le chercheur a l'intention d'apporter des éléments de réponse.



TRADUIRE L'IMPLICITE DU DISCOURS

La traduction d'un texte d'une langue à une autre n'est pas qu'une simple activité de mise en concordance de mots. Il y a plus. Et ce plus tient essentiellement au sens du discours, notamment aux références extratextuelles que l'on y trouve. En d'autres termes, il renvoie à l'implicite du texte, au non-dit qui commande de la part du traducteur un bagage cognitif, c'est-à-dire « des connaissances généralement acquises, nécessaires à la compréhension des discours en langue de spécialité ». Or, selon les critiques formulées par les employeurs ces dernières années, cette culture générale semblerait faire défaut à la génération montante de traducteurs. On s'entend pour dire que ce bagage est déficient, sans pour autant en préciser la nature. Voilà ce à quoi s'attaque Marco André Fiola de l'Université du Québec en Outaouais, en faisant porter sa recherche sur un corpus de 100 000 mots contenus dans le discours de presse relatif à l'administration, à la publicité, à la science et à la technologie. Il vise « à vérifier la présence de différences, outre la forme linguistique, entre le discours de langue anglaise et celui de langue française à l'égard du bagage cognitif ». Il s'agit des différences sur le plan de la nature des références extratextuelles thématiques et parathématiques contenues dans le discours. Une meilleure compréhension du phénomène pourrait permettre de parfaire la formation de traducteurs, profession fortement en demande dans le contexte géographique et démographique du Québec.

des mots, DES FAITS

« L'avoir, c'est aussi le savoir, en effet. Cela touche autant la philosophie que le génie civil, les sciences humaines ou la recherche de pointe que l'informatique ou l'administration. »

Mario Roy, journaliste, *La Presse*,
le 10 décembre 2004.

UNE QUESTION DE NÉGOCIATION ET DE RENÉGOCIATION

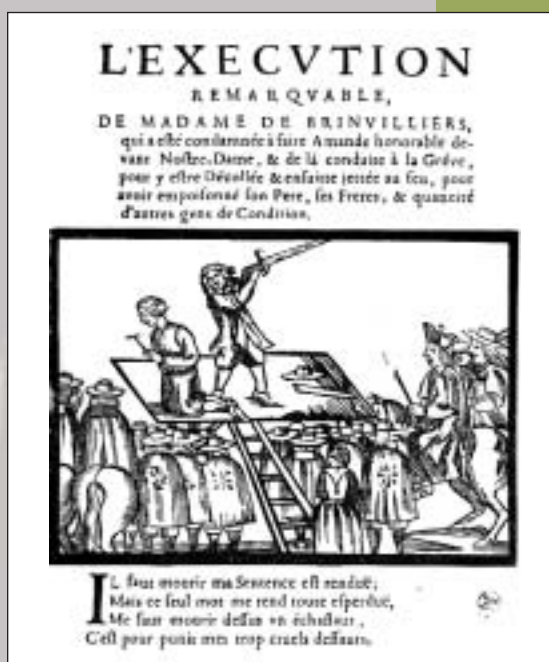
Une relation d'affaires entre deux agents en appelle souvent une autre, et puis une autre... Ces interactions répétitives sont encadrées par des conventions, contrats ou normes sociales. Comme le pose Licun Xue de l'Université McGill, « le comportement des agents est déterminé non seulement par l'évolution de leur relation, mais également par leurs attentes mutuelles ». Qui plus est, « la possibilité de négociations et de renégociations influe considérablement sur le comportement des agents, et donc sur les contrats susceptibles d'être établis entre eux ». Dans cet ordre d'idée, le chercheur propose de « développer une théorie des contrats auto-exécutoires » qui comporte certes une négociation, mais surtout une renégociation crédible, un aspect ignoré dans la littérature économique. Une théorie qui tient compte aussi de l'effet de la réputation des acteurs dans de telles interactions. C'est à l'univers de la finance, en l'occurrence aux banques et à leurs clientèles (les emprunteurs), que le chercheur entend appliquer ses hypothèses. Tout en contribuant à l'avancement de la théorie plus générale des interactions dynamiques par une meilleure compréhension des effets de la négociation, de la renégociation et de la réputation sur le comportement des agents économiques, ce concept de contrats auto-exécutoires pourrait être appliqué à plusieurs autres contextes.

Certaines conventions entre pays ont du mal à être entérinées par un nombre appréciable de signataires. Les accords internationaux sur l'environnement (AIE) en sont des exemples éloquentes. La recherche s'y intéresse depuis quelques années en tentant d'expliquer ce faible niveau d'engagement, tout en proposant des moyens d'accroître le nombre de signataires. « La majorité des modèles théoriques développés jusqu'à présent, nous dit Effrosyni Diamantoudi de l'Université Concordia, suggèrent que les AIE ne survivront vraisemblablement pas ! » C'est pourquoi le chercheur propose d'élaborer un modèle qui va plus loin que ceux proposés à ce jour, un modèle théorique qui introduit des intermédiaires comme les Nations unies, c'est-à-dire « le rôle que de telles institutions peuvent et doivent jouer, les instruments qu'elles devraient employer, les pays qu'elles devraient approcher et dans quel ordre, ainsi que les coalitions à favoriser ». Ce modèle devra tenir compte aussi d'instruments de récompense ou de punition dans la conception et l'application d'un AIE, de même que de la nature dynamique du processus de négociation, puisque, suivant l'hypothèse du chercheur, « les pays peuvent non seulement renégocier un accord existant, mais aussi négocier de possibles nouveaux accords ».

HISTOIRES D'UNE GRANDE ÉCOLE ET DU SPECTACLE PÉNAL

Saviez-vous que Roland Giguère avait imprimé ses premiers recueils de poésie avec les équipements de l'École des arts graphiques de Montréal? Véritable institution de l'imprimerie québécoise pendant près d'un demi-siècle, l'École a certes obtenu ses lettres de noblesse sur le plan artistique, car elle fut un tremplin remarquable pour les Dumouchel, Giguère et autres artistes des mots et de l'image. Mais l'École a été aussi d'un apport important dans le milieu de l'imprimerie québécoise sur les plans technique, économique et social. C'est ce qu'entend démontrer Éric Leroux, de l'Université de Montréal, en traçant le bilan du développement de l'imprimerie au Québec avec une analyse historique de l'École des arts graphiques de Montréal, de sa création en 1925 à son annexion au Collège Ahuntsic en 1971. Une analyse approfondie de fonds d'archives permettra au chercheur de reconstituer l'histoire de cette célèbre école et de son influence dans le milieu des arts graphiques – influence qui va bien au-delà du volet artistique, d'où l'originalité de son étude. Ce projet s'inscrit dans un contexte où de nombreux chantiers de recherche au Canada portent sur l'histoire du livre et de l'imprimé.

Dans un tout autre registre, même sous la torture, la très grande majorité des criminels, et ce jusqu'au XVIII^e siècle, refusaient d'avouer leur crime ou de dénoncer des complices. Ce n'est qu'au pied de la potence, sous le regard du confesseur chargé de les consoler, qu'ils sortaient de leur mutisme et de leur dénégation. Le religieux est l'un des aspects essentiels à considérer pour comprendre dans sa globalité le phénomène des peines et rituels judiciaires à Paris dans la période 1400-1700. Avec l'approche classique de l'historiographie française, le rituel renferme un caractère d'immuabilité, n'évoluant point dans sa forme. Remettant en question cette approche, Pascal Bastien, de l'Université du Québec à Montréal, propose une histoire totale du spectacle pénal suivant le renouvellement historiographique du droit et du politique à l'époque moderne. Suivant son hypothèse, les rituels judiciaires, loin d'être figés dans le temps, alimentent leurs propres transformations, n'étant pas ainsi immuables comme le proposent les interprétations classiques du phénomène. Le croisement de perspectives, soutient le chercheur, permettrait « de saisir les véritables mouvements et l'ensemble des fonctionnalités de ce cérémonial » et ainsi de démontrer que les rites, règles et pratiques qui le composent sont bel et bien dynamiques. Cette étude révélera une nouvelle façon de concevoir le rituel, un élément structurant dans l'histoire des sociétés.



LA FIGURE DE L'ÉCRIVAIN

À quel moment un écrivain se définit-il comme un écrivain ? Par ses écrits, l'auteur ne fait pas que construire un monde, tant s'en faut. Il se construit lui-même à partir à la fois de l'image qu'il projette sur les autres et de celle que l'on se fait de lui. Ainsi, l'auteur met en œuvre des stratégies pour accéder au statut d'écrivain par rapport au public, au marché du livre, à la critique, voire aux diverses instances du monde littéraire. Par exemple, à un bout du spectre, il y a un Réjean Ducharme qui se moque du jeu médiatique en s'en tenant totalement à l'écart, et à l'autre bout, un Jacques Godbout qui assure une panoplie de fonctions du champ littéraire, de l'auteur au critique, en passant par l'éditeur, le journaliste, le cinéaste. Ce phénomène, selon Marie-Pier Luneau de l'Université de Sherbrooke, n'est pas désincarné de l'évolution du monde littéraire québécois, où l'on observe, pour la période 1900-1980, un processus d'autonomisation du littéraire au Québec, à savoir que le métier d'écrivain se détache progressivement d'autres métiers (l'édition, l'impression, etc.) connexes. Dans la perspective de la sociologie de la littérature, la chercheuse entend « cerner l'évolution de la figure de l'auteur dans le champ littéraire québécois du XX^e siècle » en dressant le portrait de trajectoires d'écrivains de renom tels Anne Hébert, Réjean Ducharme, Gabrielle Roy, Claude-Henri Grignon, pour ne nommer que ceux-là. Par l'analyse d'archives, d'entrevues, de biographies, de propos tenus sur leur métier d'écrivain et sur leurs pratiques, elle apportera un éclairage sur les stratégies mises de l'avant par les auteurs, et ainsi enrichira les connaissances sur l'histoire du livre au Québec.



DES OUTILS POUR MIEUX INFORMER LE CITOYEN

La participation citoyenne en matière d'aménagement territorial est un beau principe, mais encore faut-il que les conditions sociales favorisent un tel exercice. D'autant plus que la recomposition des territoires en cours (pensons aux fusions municipales) et le rôle prépondérant des technologies de l'information donnent une autre couleur à la pratique de gestion du territoire, voire à la gouvernance. Dans cette perspective, l'accès à l'information géographique (par exemple, les cartes, les plans d'aménagement) par l'intermédiaire des technologies de l'information géographique (TIG) s'impose de plus en plus comme condition à la participation citoyenne. Et c'est là que le bât blesse puisque l'on observe des difficultés majeures à mettre en œuvre des modèles d'accès à une telle information et à faire de ces TIG de véritables vecteurs de partage des connaissances. Stéphane Roche, de l'Université Laval, cherche à mieux comprendre les facteurs, qu'ils soient culturels, géographiques, politiques, organisationnels ou autres, qui limitent ou favorisent la capacité d'accès à l'information géographique par le citoyen. Dans cette optique, il entend documenter la place et l'apport des TIG dans les démarches participatives des citoyens. Cette recherche ne manquera pas de susciter un intérêt chez les décideurs et gestionnaires qui désirent améliorer l'utilisation des TIG.

Outre les TIG, il existe un système d'information foncière qui permet aux autorités locales, régionales ou nationales de répondre à des préoccupations en matière de gestion foncière, d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et de développement durable : le cadastre. Un système cadastral identifie le morcellement du territoire et répertorie les caractéristiques, droits et charges qui affectent chaque parcelle. Cette information cadastrale est utile pour évaluer les immeubles aux fins de la taxation immobilière, sécuriser les droits fonciers et planifier l'utilisation du sol. À l'instar d'autres pays, le cadastre québécois a fait l'objet d'une réforme visant entre autres à « favoriser l'intégration du cadastre dans différents systèmes d'information territoriale », comme ceux mis sur pied par les municipalités. Or, nous dit Francis Roy de l'Université Laval, les initiatives municipales qui ont fait l'objet de recherches démontrent que « si les municipalités ne prévoient pas de mécanismes d'intégration du nouveau cadastre dans leurs processus de gestion de l'information et leurs règlements d'aménagement », il peut en résulter des effets pervers sur l'exercice du droit de propriété des citoyens, par exemple. Telle est l'hypothèse qu'il entend vérifier à travers six études de cas visant à analyser les effets positifs et négatifs du nouveau cadastre québécois sur la pratique de l'aménagement. Cette étude sera fort utile à l'ensemble des municipalités québécoises et d'ailleurs.

VOIR, LIRE ET ENTENDRE MONTRÉAL DIFFÉREMMENT

Une cité numérique ne peut exister sans un fondement riche et solide, c'est-à-dire sans une base de données constituée d'images, de textes et de sons de la ville. Encore faut-il alimenter une telle base. Dans le cadre de son projet de recherche, Michael Longford, de l'Université Concordia, entend notamment « construire un réseau de transmetteurs sans fil, dans des endroits éloignés de la ville de Montréal, qui seront connectés à la base de données ». Les transmetteurs, tels le téléphone cellulaire, le système de messagerie, les ADP (assistants personnels digitaux), nourriront la base de données munie de senseurs pour capter les stimuli. L'utilisateur de la base – une collection évolutive d'évocations visuelles, acoustiques et textuelles – pourrait ainsi voir, lire et entendre Montréal de façon particulière. « Il y a là un grand potentiel pour les chercheurs et les artistes travaillant dans les domaines de la mise en images de l'information, de la navigation et de l'esthétique... », croit le chercheur. C'est là, en effet, un lieu de rencontre en devenir, accessible par une technologie sans fil, pour celles et ceux intéressés par la recherche expérimentale, la pratique artistique, l'art populaire et les études urbaines.

des mots,
DES FAITS

« On oublie trop souvent que toute politique publique repose sur des connaissances fondamentales issues de travaux menés de longue haleine par des chercheurs déterminés. »

Pierre Noreau, chercheur, Université de Montréal, *Le Devoir*,
le 24 janvier 2005.

UN DÉBAT OÙ L'ÉMOTION EST PRÉSENTE, ET UN OUTIL OÙ ELLE DOIT L'ÊTRE

Avec les ressources limitées de l'État, d'une part, et les attentes citoyennes plus élevées en matière de prestation de services publics, d'autre part, les gouvernements explorent diverses avenues avec le secteur privé afin d'accroître leur efficacité et leur efficacité au regard des missions étatiques. Au Québec, le gouvernement a fait des partenariats public-privé, les fameux PPP, un de ses principaux chantiers. Mais qu'en est-il au juste de cette forme de collaboration, tant souhaitée par les uns et crainte par les autres ? C'est ce que cherche entre autres à comprendre Lise Préfontaine, de l'Université du Québec à Montréal, dans le cadre d'une recherche portant sur les formes de collaboration (partenariat, acquisition, impartition, etc.) entre les secteurs public et privé. Si l'on observe une croissance marquée du nombre d'alliances entre ces deux secteurs, le taux de réussite demeure faible. D'autant plus que la notion de succès sera différente que l'on soit du secteur privé ou public. C'est pourquoi la chercheuse vise « à connaître les modes de gouvernance les plus pertinents dans une situation donnée et les mécanismes de coordination mis en place pour assurer le succès de la collaboration public-privé pour la prestation de services publics ». À partir de l'analyse d'un échantillon de projets de collaboration, elle se demandera notamment : « Quand la collaboration se révèle-t-elle une solution pertinente à la réalisation d'un projet de prestation d'un service public ? » Les résultats devraient être d'un grand intérêt tant pour les gestionnaires et dirigeants de tous secteurs, que pour madame et monsieur Tout-le-Monde !

Le site Web est devenu la principale vitrine des entreprises et des organisations. D'où l'importance d'en accroître l'achalandage, que ce soit dans une visée d'information à la population, de promotion de produits et services ou de commerce électronique. Encore faut-il que le site soit suffisamment séduisant pour que l'internaute s'y accroche le curseur ! L'un des éléments de rétention d'un site, nous disent Marc Alexandre Tomiuk de HEC Montréal et Ursula Hess de l'UQAM, reposerait sur son degré de socialité, c'est-à-dire l'ampleur de la présence d'indices sociaux de la vie quotidienne dans lesquels se reconnaît le visiteur. Le caractère social des sites Web représenterait un déterminant important de la nature du processus émotionnel. Selon les chercheurs, avec un niveau d'implication plutôt fort de la part de l'internaute, un site Web à socialité faible fera appel à un processus émotionnel dit réfléchi. Par contre, si le site est à socialité élevée (on y trouve des photos de personnes souriantes, par exemple) et le niveau d'implication de l'internaute est plutôt faible, la « contagion émotionnelle » devrait alors se produire et motiver certains comportements de la part du surfeur. C'est ce qu'il entend démontrer par deux études expérimentales faisant appel à des méthodes de mesure des émotions, en l'occurrence l'électromyographie faciale. Il va sans dire qu'une telle recherche pourrait contribuer à l'amélioration des interfaces Web des entreprises et organismes par l'ajout d'un peu plus de socialité dans le design !



DE L'APPRENTISSAGE À LA CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE RÉSILIENTE

Dans les années 90, plusieurs chercheurs constataient une réduction marquée de la participation des jeunes à diverses activités de contestation sociale, ainsi qu'une baisse de la motivation politique d'une part grandissante de jeunes. Face à ce constat, les regards se sont tournés vers l'école, du primaire à l'université, et son rôle en matière d'éducation à la citoyenneté. La réforme du curriculum, en

1997, avec une place importante consacrée à l'éducation à la citoyenneté, était une réponse à cette baisse de l'implication des jeunes dans les affaires de la cité. Depuis, on observe peu de changements chez les élèves du secondaire. Le problème persiste même à l'université, notamment chez ceux par qui un tel enseignement devrait passer : les futurs enseignants des sciences sociales au secondaire. Selon Marc-André Éthier, de l'Université de Montréal, ce problème « repose en partie sur la présence, dans leur esprit, de conceptions erronées que l'école néglige [de rectifier] et sur le manque de transfert des compétences pertinentes ». Pour le chercheur, les conceptions des étudiants façonnent la « motivation politique », celle qui oriente le choix d'une activité politique et la persévérance pour la mener. Les conceptions et habiletés politiques des futurs maîtres québécois n'ont pas fait l'objet d'une recherche. Au moyen d'une approche axée sur la résolution de problèmes, le chercheur entend relever « les conceptions et ressources sur lesquelles ceux-ci s'appuient au moment de résoudre des problèmes liés à une action citoyenne ». Comment procèdent-ils pour résoudre un problème sociopolitique ? À quelles conceptions sociopolitiques font-ils appel pour se représenter le problème ? Et pour le traiter, quelles ressources sélectionnent-ils ?

On sait que la performance scolaire chez certains jeunes de milieu pauvre défie les probabilités statistiques de réussite. C'est vrai chez les élèves pris individuellement, mais aussi sur le plan des écoles. « Pourquoi et comment, dans des contextes équivalents, certaines écoles réussissent-elles et d'autres pas ? », se demande Marie-Louise Lefebvre, de l'Université du Québec à Montréal. Une question qui se pose avec encore plus d'acuité quand il s'agit d'établissements d'enseignement



DE L'INTERFÉCONDATION DE L'ART ET DE LA TECHNOLOGIE

La recherche-crédation repousse sans cesse les frontières du possible, notamment avec l'utilisation de la technologie. En fait, les chercheurs-crédateurs font de la technologie un outil au service de l'art. Prenons les ordinateurs prêts-à-porter : ces « vêtements » numériques évoluent à une vitesse folle. Et le textile y est pour quelque chose, car sa souplesse permet à ces ordinateurs d'être encore plus prêts-à-porter ! Le textile électronique s'entend, c'est-à-dire « un substrat tissé ou filé possédant des capacités de détection, de communication et de transport d'énergie, rendant possible une technologie d'interconnexion permettant aux détecteurs et processeurs d'être mis en réseau dans le tissu ». Il s'agit de l'un des univers de travail de Joanna Berzowska, de l'Université Concordia, qui est en train de développer « une nouvelle technologie permettant de tisser un écran souple capable de reproduire et animer une image sur un textile ». Afin de décrire les potentialités esthétiques intrinsèques d'une telle technologie, elle entend faire une démonstration qui prendra la forme de compositions visuelles dynamiques. L'objectif de la chercheuse-crédatrice est de faire en sorte que le textile électronique soit composé de 64 pixels, tissés de fibres de coton et de fibres conductrices à des résistances variables, et qui changent de couleur au moyen d'un microcontrôleur. En bout de ligne, ce sont des images simples qui seront animées, d'une façon lente et contemplative, sur le textile. « Le tissu, croit la chercheuse-crédatrice, va donc afficher qui nous sommes, nos humeurs et nos créations artistiques. » On imagine déjà toutes les applications possibles pour le cinéma, le théâtre et autres manifestations artistiques...

en milieu défavorisé. La recherche démontre que certaines écoles seraient plus « résilientes » que d'autres, c'est-à-dire qu'elles auraient une plus grande capacité à résister à des conditions adverses dans la poursuite d'un objectif donné. Une part non négligeable de cette résilience s'expliquerait par des facteurs internes à l'établissement, par ce que la chercheuse appelle le « sentiment de l'efficacité collective », soit « une croyance partagée par le groupe d'acteurs scolaires que les efforts de l'ensemble de l'école auront un effet positif sur les élèves ». Qu'en est-il alors de la résilience des écoles québécoises ? Pour le savoir, la chercheuse soumet un échantillon représentant 20 p. 100 des écoles classées comme les plus défavorisées de l'île de Montréal à une analyse statistique à niveaux multiples. Cette analyse permet d'isoler des variables propres à l'élève et à son environnement, des facteurs propres à l'école, et ainsi de mesurer le poids de l'établissement dans la résilience. Les résultats pourraient contribuer à « amener chercheurs, intervenants et décideurs à tenir compte des facteurs contextuels de l'école dans leurs politiques d'équité scolaire ».

LES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES,
LES ARTS ET LES LETTRES DANS LES
UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES : UNE FORCE
GLOBALE QUI REPRÉSENTE **50 %** DES
PROFESSEURS-CHERCHEURS ET **56 %**
DES ÉTUDIANTS DE 2^E ET 3^E CYCLES !
UN POIDS SIGNIFICATIF QUI VARIE
D'UN ÉTABLISSEMENT UNIVERSITAIRE
À UN AUTRE.



*Ma
recherche
change
le monde*

UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC
À MONTRÉAL

75 %
chercheurs
73 %
étudiants

UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC
À TROIS-RIVIÈRES

62 %
chercheurs
69 %
étudiants

UNIVERSITÉ DU
QUÉBEC EN ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE

68 %
chercheurs
75 %
étudiants

UNIVERSITÉ
LAVAL

42 %
chercheurs
55 %
étudiants

UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC
À RIMOUSKI

61 %
chercheurs
62 %
étudiants

UNIVERSITÉ
BISHOP'S

78 %
chercheurs
100 %
étudiants

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

35 %
chercheurs
54 %
étudiants

HEC
MONTRÉAL

82 %
chercheurs
100 %
étudiants

UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI

68 %
chercheurs
59 %
étudiants

Dans l'œil du sondeur



Jean-Marc Léger,
P.-d.g. de Léger Marketing

Les préoccupations des Québécois et Québécoises, Jean-Marc Léger les voit passer à travers sa lunette de sondeur depuis une vingtaine d'années. Des préoccupations portées par l'opinion citoyenne, devant lesquelles les gouvernements ne peuvent faire la sourde oreille, et qui sont aussi le quotidien des chercheurs en sciences sociales et humaines. Mais encore faudrait-il que les résultats de recherche soient suffisamment connus de la population. Le président-directeur général de Léger Marketing a son idée là-dessus.

Fin observateur du comportement humain, Jean-Marc Léger, président-directeur général de Léger Marketing, aime les journées glaciales d'hiver, ne serait-ce que pour une raison : « Les grands froids augmentent les taux de réponses parce que les gens restent chez eux ! », lance-t-il d'entrée de jeu.

Bien que Léger Marketing offre une panoplie de services de recherche marketing, les sondages d'opinion constituent sa marque de commerce. Ceux que réalise la firme servent à prendre le pouls de la population, à mesurer l'humeur du moment. Leur degré d'efficacité se conjugue en trois temps : « Le sondage est une bonne mesure du comportement d'hier, il est un peu moins fort pour mesurer l'émotion d'aujourd'hui, et très mauvais pour prédire l'avenir ! », estime Jean-Marc Léger, en faisant référence notamment à certaines campagnes électorales.

Il y a aussi les autres sondages, qui se distinguent des premiers non pas tant par leur rigueur méthodologique que par leur finalité : ceux qui servent à des fins scientifiques. « Une des composantes de la recherche en sciences sociales est le sondage, qui vise à aller chercher l'opinion publique. Il y a là une com-

plémentarité entre recherche et sondage », soutient Jean-Marc Léger. Complémentarité certes, mais surtout un point commun de taille : tous les deux ont souvent les mêmes objets, qui renvoient aux grands enjeux de société.

LES ENJEUX, LE SONDAGE ET LE POLITIQUE

Ces grands enjeux, le président-directeur général de Léger Marketing les perçoit, les analyse et les voit évoluer grâce aux dizaines d'études menées annuellement par sa firme depuis une vingtaine d'années. Des enjeux d'ordre social, économique, politique et culturel. Des défis sociétaux complexes, qui font appel aux sciences sociales et humaines dans leur interdisciplinarité. « Tous ces éléments sont quand même liés les uns aux autres, estime Jean-Marc Léger. On l'observe dans les sondages que nous effectuons. On ne peut pas catégoriser facilement, à savoir si tel phénomène est un problème culturel ou social. S'il y a des défis sociaux, c'est parce qu'il y a des problèmes économiques; et s'il y a des problèmes économiques, c'est parce qu'il y a des problèmes culturels. Que l'on pense, par exemple, à l'intégration de communautés. »

Un des défis cruciaux pour le Québec, considère Jean-Marc Léger, est celui du vieillissement. Outre les valeurs portées par la culture et la langue, la société québécoise se distinguerait dans l'ensemble nord-américain par un spectaculaire phénomène sociodémographique. Cette donne vient teinter largement la vision que la population a de la réalité et, par conséquent, son comportement. « Une société qui vieillit fait en

« Une société qui vieillit fait en sorte que l'ensemble des valeurs sont de plus en plus conservatrices. »

sorte que l'ensemble des valeurs sont de plus en plus conservatrices, soutient le sondeur. Les Québécois des années 60 étaient guidés par le changement, la nouveauté et l'exotisme, alors qu'aujourd'hui, ils optent davantage pour le confort. »

L'intérêt des Québécois pour les enjeux sociaux s'observe à l'intérieur des études produites par la firme. « Avec les sondages, on observe les tendances qui se créent dans l'opinion publique et on voit que des

Chaque semaine, Léger Marketing sonde les cœurs et les reins de la population québécoise.

variations fortes touchent certains sujets, dont les questions sociales », note Jean-Marc Léger. Au nombre des défis, la santé, manifestement liée au vieillissement de la population, est aussi en tête de liste. Les Québécois auraient l'âge de leurs préoccupations! « C'est la priorité des priorités. Plus la population vieillit, plus elle est préoccupée par la santé. C'est directement proportionnel », affirme-t-il sans la moindre hésitation.

Si la notion de santé, dans l'opinion populaire, signifie système de santé, urgences et interventions curatives, elle renvoie en même temps, de façon moins perceptible toutefois, à des dimensions sociales. « Dans tous les sondages, on constate que le fait d'utiliser le mot santé canalise l'ensemble de l'opinion des gens et cache d'autres réalités telles, par exemple, l'éducation et la prévention sociale de la maladie. »

Les partis politiques ont élevé cette préoccupation sociale qu'est la santé à un niveau jamais atteint dans le cadre d'une élection provinciale. « Depuis la Révolution tranquille, soutient Jean-Marc Léger, toutes les campagnes électorales au Québec ont eu comme enjeu principal la création d'emplois et le développement économique. Sauf la dernière, où le thème de la santé est devenu le leitmotiv dans le discours politique. »



Cet équilibre entre le discours populaire et le discours politique sur l'importance accordée à la santé ne semble pas avoir d'équivalent quand on le compare à des préoccupations liées à l'environnement ou à la conciliation travail-famille. Jean-Marc Léger observe que les questions environnementales se posent avec plus d'acuité dans le discours populaire que dans le discours politique. À l'inverse, les questions relatives à la conciliation travail-famille, thème avec lequel les partis politiques ont fait leurs choux gras lors de la dernière campagne électorale au Québec, ne transcendent pourtant pas dans les sondages d'opinion!

Jean-Marc Léger convient qu'il arrive même, à court terme, que des décisions politiques aillent à l'encontre de l'opinion populaire. « Bernard Landry disait que le sondage évalue le niveau de courage dont le gouvernement a besoin pour faire

passer une réforme », paraphrase

Jean-Marc Léger. Les élus se

serviraient des sondages

comme baromètre de

l'opinion publique sur

telle ou telle question

d'actualité. « Pour le

politicien, poursuit-il,

le sondage permet de

savoir s'il est opportun de passer un projet de loi ou de réforme et comment il faudrait le communiquer. Grâce à lui, les politiciens mesurent le vent et voient le niveau de résistance. »

« Pour le politicien, le sondage permet de savoir s'il est opportun de passer un projet de loi ou de réforme et comment il faudrait le communiquer. »

À moyen et long terme cependant, les sondages d'opinion auraient une bonne écoute de la part de la classe politique parce qu'ils traduisent des tendances dont elle doit tenir compte. « Les politiciens sont la conséquence de l'opinion publique et non pas la cause », affirme sans détour Jean-Marc Léger.

LES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES : PAS ASSEZ MARKETING ?

Connue autrefois sous le nom de Léger et Léger, la firme a modifié sa raison sociale pour Léger Marketing : une question de marché et de survie. En effet, si une entreprise comme celle que dirige Jean-Marc

des mots,
DES FAITS

« Je suis convaincu que les grandes politiques ne sont pas faites par les dirigeants du gouvernement, mais par l'opinion publique. »

Jean-Luc Landry, gestionnaire,
Les Affaires, 18 janvier 2005.

les mots, DES FAITS

« Dans le sport, il y a la politique, l'économie, l'éducation, la santé, la médecine, la famille. Bref, le sport, c'est peut-être un peu moins à la mode que la génomique dans les congrès scientifiques mais ça occupe une place beaucoup plus importante dans la société ! »

Suzanne Laberge, chercheure,
Université de Montréal, *Le Devoir*,
les 11 et 12 septembre 2004.

Léger veut survivre, elle doit répondre aux besoins du marché en matière de recherche. Et les besoins sont davantage de type marketing que de type sciences humaines. « C'est vrai dans mon métier de sondeur, mais aussi pour tous les chercheurs, croit celui qui dirige la plus importante firme de recherche indépendante au Canada. Il est beaucoup plus difficile d'aller chercher une subvention pour faire de la recherche fondamentale en sciences humaines que d'en obtenir une pour étudier une pilule en pharmaceutique. »

Les sciences humaines ont-elles de la difficulté à se vendre auprès de partenaires, de la population ? Pour lui, c'est évident : il y a un problème d'image et de positionnement. Le monde universitaire, Jean-Marc Léger l'a connu de près lorsqu'il était

moment où l'on est capable de montrer que telle recherche en sciences humaines aboutit à tel résultat, les gens sont intéressés. » Question de marketing ? « Les chercheurs sont plus axés sur le processus que sur le résultat », croit-il.

Pour cet ancien étudiant de science économique à l'Université de Montréal, les chercheurs en sciences sociales et humaines doivent davantage apprendre à vendre leurs projets à des partenaires. « Il faut que les chercheurs sentent que le marché est là, qu'il y a des gens qui sont prêts à subventionner la recherche, pense-t-il. Mais le lien entre le milieu universitaire des sciences humaines et le milieu privé n'est pas très bon, il n'y a pas de proximité. » Or, le secteur privé serait un passage obligé du financement de la recherche. « Pour moi, la solution est là. Avec les difficultés à maintenir son réseau public de santé et d'éducation, ce n'est pas du côté de l'État qu'il faut aller chercher des fonds supplémentaires, mais du côté du secteur privé. Reste à voir sous quelles conditions et sous quelles règles d'éthique il est acceptable de recevoir des subventions du privé. »

En même temps, Jean-Marc Léger ne peut s'empêcher de reconnaître que le rapport à l'argent est encore vécu différemment selon que l'on est Québécois francophone ou Canadien anglais ; et les chercheurs ne feraient pas exception. Il en veut pour preuve la récolte annuelle des fondations universitaires. « On a encore un vieux fond de catholicisme ! », lance-t-il.

LE WEB, UNE PISTE FÉCONDE

Pour Jean-Marc Léger, la recherche en sciences sociales et humaines doit se faire connaître à l'extérieur des cercles de pairs et d'utilisateurs immédiats des nouvelles

connaissances. Selon lui, il faut une plus large diffusion des savoirs produits par la recherche. « Il y a tellement de recherches qui se font, d'information qui se perd dans les universités québécoises. Il y a une perte de tout ce savoir-là parce que la diffusion n'est pas à la hauteur. Internet est une des clés d'une plus grande dissémination. »

D'une grande potentialité, le Web est un « outil magique pour le savoir », un outil qu'il faut bien gérer en termes de diffusion du savoir en sciences sociales et humaines. « La troisième génération de diffusion va encore plus loin que celle de l'écriture et de l'imprimerie : elle permet d'interconnecter les cerveaux », illustre-t-il.

La toile électronique contient une capacité à mettre en relation producteurs et utilisateurs de connaissances, mais surtout le grand public, le citoyen. « Ce n'est pas un problème de qualité d'information, mais de moyens de diffusion et de vulgarisation des connaissances pour qu'elles se rendent jusqu'aux gens », croit-il. Qui plus est, le Web, en raison de son support, a la capacité d'en donner plus que les médias de masse, voire que les médias spécialisés. « Le média comme intermédiaire utilise ce qui fait son affaire, estime Jean-Marc Léger. Le traitement d'information peut réduire la richesse d'une étude, par exemple. Internet élimine ce filtre. »

L'enquête du Conseil de la science et de la technologie sur la culture scientifique l'affirme et Jean-Marc Léger le constate : il y a un intérêt certain de la part de la population à l'égard de la recherche et de ses résultats. « Plus les gens sont informés, plus ils veulent s'informer. On assiste à une multiplication des savoirs et Internet est un peu le catalyseur. C'est peut-être le lien entre le chercheur et le citoyen que l'on a cherché depuis longtemps », conclut-il. •

« La population ne veut pas soutenir des chercheurs, mais des trouveurs ! »

vice-président (1997-2000) et président (2000-2002) du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal, un établissement dont les trois quarts des professeurs-chercheurs et étudiants aux études supérieures se trouvent en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Selon lui, la population n'attend qu'une seule chose de la recherche : des résultats ! « La population ne veut pas soutenir des chercheurs, mais des trouveurs ! », dit-il avec conviction. Si c'est par la recherche qu'on obtient des résultats, c'est avec ceux-ci que l'on séduit la population. « À partir du

RENDRE SERVICE À LA PARTICIPATION SOCIALE

Vous souvenez-vous que la question de la participation sociale était au cœur des forums régionaux et du forum national sur le développement social, tenus à la fin des années 90 au Québec? Et pour cause, puisqu'on la considère maintenant comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être des individus. On sait aussi que la participation sociale varie selon plusieurs facteurs, y compris la situation socio-économique d'une personne, voire son état physique. Pour les personnes aux prises avec une déficience physique, « l'accessibilité à des services médicaux et sociaux, axés sur la réadaptation intensive et la continuité des services, est un déterminant important du degré de participation sociale ». Les personnes ayant subi un traumatisme crâniocérébral font partie de ce groupe. Au Québec, plus de 2 000 personnes sont victimes annuellement d'un traumatisme crânien à la suite d'un accident d'automobile.

Plusieurs services médicaux et sociaux ont été instaurés afin d'accroître la participation sociale des personnes aux prises avec des déficiences et incapacités. Qu'en est-il de leur efficacité, efficience et équité pour les personnes ayant subi un traumatisme crâniocérébral? Dans le cadre d'une action concertée menée conjointement par le Fonds Société et Culture, l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Société d'assurance automobile et l'Office des personnes handicapées du Québec, l'équipe de Daniel Reinhartz de l'Université Laval poursuivait deux objectifs : procéder à une évaluation des services offerts aux personnes ayant subi un traumatisme crâniocérébral et, par la suite, « bâtir un cadre conceptuel pour l'analyse de la participation sociale des personnes ayant subi un traumatisme crâniocérébral ». Un modèle qui associerait « d'une part, une analyse coût/efficacité de la participation sociale des personnes ayant subi un traumatisme crâniocérébral ainsi que la surcharge pour les proches, et, d'autre part, une analyse organisationnelle des services offerts au Québec dans les différentes phases de prise en charge... ».

Parmi les constats dont fait état le rapport de recherche, le concept même de participation sociale serait difficilement mesurable en raison de l'absence d'une définition commune. Il n'y a pas consensus sur les dimensions essentielles du concept et le choix des indicateurs pour le mesurer pose des problèmes de faisabilité.

Le rapport de recherche met en évidence les effets pervers des services axés sur le retour à domicile au cours de la phase de réadaptation des personnes ayant subi un traumatisme crâniocérébral. La visée

première de la réadaptation devrait être la possibilité pour les personnes d'être actives sur le plan professionnel, scolaire ou autre, ce qui se révèle problématique dans leur cas. D'autant plus que pour l'aidant naturel – une femme très souvent – la charge est plus élevée quand la personne aux prises avec un traumatisme crâniocérébral n'est pas engagée dans une activité extérieure (travail, loisir, études) et demeure constamment chez elle. « Les programmes de soutien pour un retour prompt à domicile devraient de ce fait être repensés », croient les chercheurs.

Selon les auteurs du rapport, les services offerts durant la phase de réadaptation doivent mettre l'accent sur l'emploi ou l'occupation : « Quitter un centre de réadaptation équipé pour soit intégrer le marché du travail, soit entreprendre ou poursuivre des études, ou encore, avoir des occupations significatives. » Quant à la phase de postréadaptation, « les services offerts devraient viser autant les proches, dont les besoins spécifiques sont encore trop largement insatisfaits, que les personnes aux prises avec le traumatisme ».

Un tel modèle d'évaluation est-il possible? Un défi, certainement, mais prématuré, soutiennent les auteurs du rapport. Bien que les outils d'évaluation aient été développés en fonction de cette clientèle, le difficile accès aux données pertinentes et leur complexe manipulation à des fins analytiques font dire aux auteurs qu'il n'est pas possible de juger pleinement de l'efficacité ni de l'efficience de l'investissement consenti par l'État dans les services médicaux et sociaux pour les personnes présentant un traumatisme crâniocérébral. La force d'un éventuel modèle sera tributaire d'une information fiable et pertinente.



Le CIEQ ou *l'interdisciplinarité* à son meilleur

Certaines retombées des recherches produites par ce centre interuniversitaire plaisent à l'œil et stimulent l'esprit. De magnifiques atlas qui parlent de la culture québécoise dans ses dimensions historiques et régionales. Une collection que le CIEQ continue d'enrichir !

Fondé en 1993, le Centre interdisciplinaire d'études québécoises (CIEQ) a développé une expertise de recherche enviable autant en Europe qu'aux États-Unis. Avec ses deux principaux pôles d'attache, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et l'Université Laval, le centre regroupe une quarantaine de chercheurs de six autres universités du Québec et du Canada. Depuis plusieurs années, il s'est articulé autour d'un projet fédérateur, la création d'un Atlas historique du Québec, qui fait appel à un travail de collaboration sans pareil entre plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales.

Présentement codirigé par Yvan Rousseau, historien à l'UQTR, et Brigitte Caulier, spécialiste de l'histoire religieuse et professeure à l'Université Laval, le CIEQ se préoccupe de donner une dimension spatiale à ses analyses historiques. Ce centre se démarque aussi par l'importance qu'il accorde à la reconstitution minutieuse de l'expérience subjective de grands processus historiques et temporels.

L'Atlas historique du Québec est une collection d'ouvrages thématiques consacrée à l'expérience historique de la société québécoise. « Le projet intellectuel de l'Atlas est le moteur d'une réflexion collective, affirme Brigitte Caulier. L'intention est de toucher un public relativement large et d'offrir un contenu d'assez haut niveau pour rejoindre les pairs et les spécialistes. » Sept titres sont déjà parus dont, entre autres, *Le pays laurentien au 19^e siècle*, *Population et territoire* et *l'institution médicale*. Cinq autres titres sont en préparation et devraient être publiés à raison d'un par année d'ici 2009 aux Presses de l'Université Laval. Les prochains porteront sur le fait urbain, la francophonie nord-américaine, l'école, les missions chrétiennes et le droit.

« Le CIEQ a en quelque sorte réinventé la formule de l'atlas, affirme Yvan Rousseau, codirecteur du centre. La carte y occupe encore une place centrale, mais des illustrations, des graphiques

et beaucoup de textes complètent le tout. » Un des objectifs des recherches du CIEQ est de proposer une lecture différente de l'histoire du Québec afin de sortir des clichés et, surtout, montrer que les problèmes et défis auxquels fait face la société québécoise contemporaine ne sont pas si nouveaux qu'on le pense. Le libre-échange, par exemple, ou l'urbanisation tardive des Québécois est un phénomène beaucoup plus nuancé et graduel que ce qu'en véhicule l'image populaire.

Le rayonnement de cette collection dépasse de loin la communauté scientifique ou le grand public québécois. « Le Liban pense aussi développer son propre atlas à l'image de la démarche que nous avons entreprise ici », affirme Yvan Rousseau. Le CIEQ aide aussi d'autres équipes à créer leur propre atlas notamment sur la population du Maghreb, de la Wallonie, de l'Afrique sub-saharienne et du Vietnam. Selon les codirecteurs du centre, sans une infrastructure de recherche et la coordination d'une masse critique de chercheurs, ce type de projet serait impensable. « Les chercheurs québécois sont remarqués à l'étranger à cause de cette posture interdisciplinaire là où la culture scientifique est beaucoup plus individualiste », observe Brigitte Caulier.

L'INSTITUTION PAROISSIALE

Deuxième volume de la collection dirigé par Serge Courville et Normand Séguin, *La paroisse* fait état de la grande diversité de la réalité de cette institution dans l'histoire et la territorialité du Québec. Alors que certaines églises se voient aujourd'hui transformées en condos de luxe, la paroisse a longtemps été non seulement un lieu de rassemblement des fidèles, mais aussi un lieu de grande sociabilité. Ce volume, lauréat du prix Clio-Québec de la Société historique du Canada en 2002, reconstitue littéralement ce qu'était la vie paroissiale au Québec du régime français jusqu'à aujourd'hui. On y apprend, entre autres, à quel point l'institution paroissiale

Brigitte Caulier
Professeure-chercheur
Université Laval



Yvan Rousseau
Professeur-chercheur
Université du Québec à Trois-Rivières



jouait un rôle administratif important qui dépasse de loin le cadre strictement religieux de la communauté d'expression de foi.

« Aujourd'hui, la paroisse n'est plus systématiquement le berceau [des modèles de sociabilité] comme ce fut longtemps le cas au Québec, mais elle a été le lieu par excellence de leur expérimentation et de l'émergence d'une culture associative forte », explique Brigitte Caulier dans un des textes du volume. Et, partout, elle a laissé ses empreintes dans le paysage.

Littéralement quadrillé de clochers, le territoire québécois n'est pas si distinct à cet égard que d'autres provinces canadiennes. « Déjà, à l'intérieur du Québec, l'ancrage de la paroisse dans le territoire est différent. Le paysage catholique est marqué par l'église, le presbytère, le couvent des sœurs et l'école. Mais si nous allons dans les Cantons de l'Est, à Stoneham ou à Val Cartier, la présence multiconfessionnelle se démarque par des chapelles, de petites églises pour les presbytériens, les méthodistes, les catholiques. Ce sont des villages à multiples clochers », observe la chercheure.

Dans un contexte où les églises, principalement en région urbaine, attirent une population âgée, où l'individu se crée son propre système de références religieuses, quelle place réserver à ces biens patrimoniaux ? « Vaste débat, répond Brigitte Caulier. D'autant plus qu'il faut définir quelle est leur valeur patrimoniale. Doit-on sauvegarder tous les bâtiments et sur quels critères ? Le déclin de la paroisse peut être considéré comme une triste réalité par certaines personnes mais, en même temps, nous devons être réalistes. Si les églises sont peu fréquentées, si le chauffage ne peut être payé, d'importantes questions se posent d'autant plus que ce ne sont pas des bâtiments publics appartenant à l'État. C'est un important débat qui a des répercussions financières difficiles. » Et devant lequel le Québec d'aujourd'hui doit trouver des réponses.

les mots, DES FAITS

« La philosophie est le lieu des médiations, de la recherche de ces passerelles qui sortent l'individu de lui-même, le Québécois de son chez lui et le mènent aux raisons universalisables d'être homme, un frère, un semblable. »

Yvan Lamonde, chercheur, Université McGill,
La Presse, le 23 novembre 2004.

HISTOIRE DE LA POPULATION CANADIENNE

Le CIEQ est aussi le maître d'œuvre au Québec d'un des plus importants projets de l'histoire des sciences humaines et sociales au Canada. *L'Infrastructure de recherche sur le Canada au 20^e siècle* vise à créer des bases de données sur les recensements tenus entre 1911 et 1951. Financé, entre autres, par la Fondation canadienne de l'innovation à raison de 15 millions de dollars, ce projet d'infrastructure de recherche pancanadien est dirigé au Québec par Claude Bellavance, Marc St-Hilaire et France Normand du CIEQ.

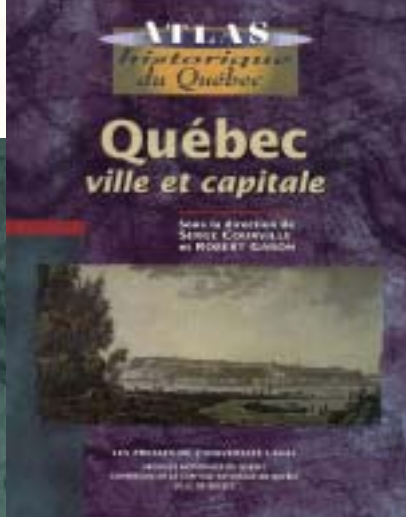
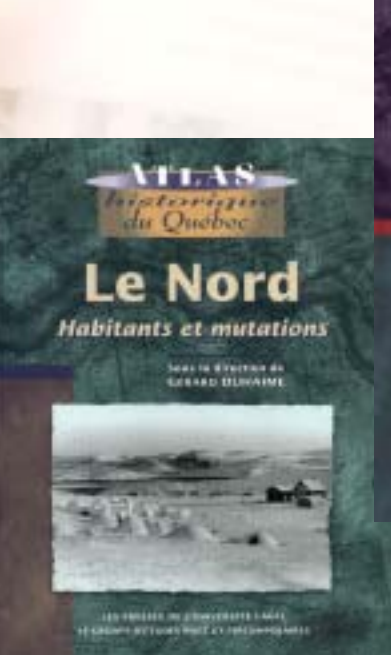
« Jusqu'à présent, il était pratiquement impossible d'entreprendre des recherches sur les changements socio-historiques de cette période, explique Claude Bellavance. Ces bases de données vont nous permettre de mieux comprendre l'évolution du Canada moderne et d'éclairer des thèmes

Le CIEQ est aussi le maître d'œuvre au Québec d'un des plus importants projets de l'histoire des sciences humaines et sociales au Canada.

aussi importants que la famille, l'éducation, le travail ou l'immigration. » L'objectif ultime est de proposer une « réécriture » de l'histoire du Canada moderne à partir de l'analyse de microdonnées. Ce qui va permettre de mieux comprendre comment les individus ont vécu les changements historiques à grande échelle.

Sous la supervision de Statistique Canada, le travail de saisie et de codification des données manuscrites se fait à l'UQTR dans un véritable bunker à accès limité avec un réseau informatique ultra-sophistiqué dont les appareils de décryptage sont utilisés uniquement par la CIA et l'armée américaine pour respecter la plus complète confidentialité des données.

Une fois complétées en 2007, ces bases de données seront accessibles en différentes versions. Des chercheurs accrédités par Statistique Canada auront accès aux données non agrégées, ensuite une deuxième base de données dénominalisées sera mise à la disposition des chercheurs, et le grand public pourra aussi consulter des études réalisées avec ce matériel par Internet. →



Quelques produits de l'Atlas historique du Québec.

LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ MASCULINE

D'autres projets d'équipe sont en chantier au CIEQ. À l'heure où le Québec s'interroge sur la pertinence d'un retour à la non-mixité dans le système scolaire, Ollivier Hubert, professeur adjoint au département d'histoire de l'Université de Montréal et ancien étudiant du CIEQ, cherche de son côté à comprendre quels étaient les modèles de la masculinité promus dans les collèges classiques du Québec au 19^e siècle. En collaboration avec des chercheurs de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Laval, il a découvert que la différenciation entre les hommes et les femmes s'est vraiment mise en place entre 1769 et 1850 dans les discours politiques et philosophiques, repris ensuite par le système éducatif.

« La classe bourgeoise s'organise autour de l'idée que les hommes et les femmes sont complètement différents, affirme le chercheur. L'école est un bon lieu d'observation de cette différenciation car on essaie d'y forger une identité. D'abord, les garçons entrent beaucoup plus tôt à l'école que les filles à qui on enseigne, entre autres, les arts ménagers, les valeurs religieuses et morales, tandis que le latin et les humanités sont réservés aux garçons. » Véritable privilège exclusif destiné aux prêtres et aux hommes de la bourgeoisie, le latin, mais aussi l'enseignement du grec et des grands auteurs de la littérature, va permettre aux petits garçons, une fois adultes, de se distinguer à la fois des femmes et des groupes sociaux considérés inférieurs dans la hiérarchie sociale. On apprend aux garçons à argumenter et aux filles à se taire et à paraître. Une élite est ainsi créée. « Le 19^e est le siècle du verbe, de l'orateur, de l'avocat qui devient politicien », observe Ollivier Hubert. Il faudra attendre le 20^e siècle pour que commence une ouverture de ce type d'institutions élitistes, mais l'héritage de ce modèle du collège classique s'est perpétué longtemps sous la forme du pensionnat au Québec.

En fouillant avec ses étudiants dans les douze voûtes d'archives du collège de Montréal dirigé

par les Sulpiciens, le premier collège classique de la région, stockées dans un presbytère près de la Basilique Notre-Dame dans le Vieux-Montréal, Ollivier Hubert a constaté que seul 10 p.100 des garçons terminait leurs études classiques. Le modèle de la masculinité promue dans ces collèges et qui a tant influencé les rapports entre les sexes jusqu'au 20^e siècle était ainsi l'apanage d'une minorité. « Il ne faut pas oublier que l'on raconte toujours l'histoire des vainqueurs, ajoute l'historien. Nous devons comprendre quelle a été la grande misère de cette mas-

« Le 19^e est le siècle du verbe, de l'orateur, de l'avocat qui devient politicien. »

culinité dominante, notamment sur le plan de l'épanouissement affectif et sexuel, et la vision de ceux pour qui le modèle masculin était une pesanteur. »

« Quand j'écoute aujourd'hui les débats sur l'éducation à la radio, je retrouve le 19^e siècle! » Inquiet devant le vent de conservatisme et la ségrégation qui s'est installée dans le système éducatif actuel, Ollivier Hubert pense que le Québec n'a pas présentement un modèle véritablement ouvert où le maximum d'efforts serait déployé pour inclure tous les enfants quelque soit leur milieu social. Les subventions gouvernementales au système privé, la hiérarchisation à l'intérieur aussi de ce système entre les différentes écoles, créent des réseaux, des mondes clos et, surtout, l'idée pour ceux qui les fréquentent d'avoir reçu une meilleure éducation.

L'éducation des garçons ne serait pas un problème aussi dramatique que le véhiculent les médias. Le véritable problème social auquel la société québécoise fait face est celui de l'égalité entre les hommes et les femmes autant dans le milieu de travail que dans la famille. « C'est là où beaucoup de travail reste à faire », affirme le chercheur.

Le CIEQ est décidément un bel exemple de la façon dont la recherche fondamentale en sciences humaines et sociales peut éclairer les enjeux contemporains. •

Par Nathalie Dyke
Collaboration spéciale

Les trajectoires menant à la pauvreté

Parmi les nombreux projets de recherche découlant du programme des actions concertées, les résultats de l'étude portant sur les trajectoires liées à la pauvreté étaient attendus par les partenaires. Et pour cause. Il représente un nouvel éclairage sur la problématique de la pauvreté qui pourrait contribuer à améliorer les façons de faire de l'État en matière de soutien aux personnes vivant une telle situation.

« Pour contrer le phénomène de la pauvreté, des mesures d'intervention devraient être offertes bien avant l'apparition des problèmes », affirme Romaine Malenfant, professeure en relations industrielles à l'Université du Québec en Outaouais et responsable de la recherche *Étude de trajectoires liées à la pauvreté*, publiée en 2004. Convaincue de la nature complexe de la problématique de la pauvreté, la chercheuse suggère fortement au gouvernement et au milieu du travail de mettre en œuvre une véritable approche intersectorielle pour venir en aide aux personnes démunies.

Dans le cadre du programme des actions concertées, le Fonds Société et Culture et le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESSF) ont confié à une équipe de chercheurs la responsabilité d'évaluer de façon qualitative l'impact du Fonds de lutte contre la pauvreté mis sur pied par le gouvernement du Québec, à la suite du Sommet sur l'économie et l'emploi en 1996.

S'échelonnant sur deux phases entre 1997 et 2003, l'objectif

principal de ce Fonds était de lutter contre la pauvreté en permettant l'insertion en emploi de personnes économiquement démunies. Les prestataires de l'assistance-emploi, les personnes immigrantes provenant notamment de minorités visibles et les femmes étaient particulièrement visées par ce programme.

Les premières analyses quantitatives des impacts du Fonds de lutte contre la pauvreté, dont l'une produite en 2002 dans le cadre d'une autre action concertée, démontraient des effets positifs associés à la participation au programme, comme un recours moindre à l'assistance-emploi, une insertion plus durable en emploi, mais une certaine précarité continuait d'être observée. « Notre étude visait à mieux connaître les facteurs personnels et circonstanciels menant à la pauvreté », précise Romaine Malenfant dont l'originalité de la recherche est d'avoir mis l'accent, d'une part, sur les conditions et les éléments provocateurs qui conduisent à la pauvreté et, d'autre part, sur leurs conséquences sur la personne vivant un tel épisode.

« La pauvreté n'est pas une condition chronique », explique la chercheuse. Parmi les 22 individus rencontrés dans le cadre de cette recherche de type qualitatif et ayant tous participé à la première phase du Fonds de lutte contre la pauvreté entre 1997 et 2000, la participation au programme a été une ressource

somme toute positive. Certains individus ont bénéficié de soutien en suivant une formation à la recherche d'emploi ou une formation scolaire et professionnelle. D'autres ont réussi à se trouver du travail et acquérir une expérience leur permettant d'augmenter leur niveau d'employabilité.

« Notre étude visait à mieux connaître les facteurs personnels et circonstanciels menant à la pauvreté. »

Les conditions de vie se sont améliorées pendant la période de participation. « Mais ces effets sont très temporaires, précise Romaine Malenfant. Le problème, c'est que certains de ces emplois n'étaient plus disponibles après la période financée par le programme. » Et les expériences de travail n'ont pas toujours agi comme un tremplin pour un emploi durable.

Romaine Malenfant et son équipe ont voulu comprendre, entre autres, comment se construit le cercle vicieux des emplois précaires et à quel moment de la trajectoire d'un individu il serait judicieux d'intervenir. Pour bien comprendre la complexité du processus qui mène à la pauvreté, les chercheurs ont reconstruit les trajectoires des personnes rencontrées. « Ces histoires font ressortir l'influence croisée de la vie professionnelle, de la vie conjugale et de la parentalité sur

des mots, DES FAITS

« ...c'est à la science que l'on doit les avancées concrètes du développement durable. Ce que les gouvernements peuvent faire de mieux, c'est promouvoir la recherche, et la société, c'est d'écouter ses savants. »

Philippe Faucher, chercheur, Université de Montréal,
La Presse, 12 mars 2005.



Les personnes pauvres sont souvent confinées à vivre dans des quartiers délabrés.

Chose certaine, la pauvreté économique n'est pas une situation irrémédiable dans laquelle les individus passent toute leur vie. Parmi les facteurs qui permettent d'en sortir, des conditions essentielles tant du côté de l'emploi (stabilité minimale, conditions de travail décentes, saine gestion des ressources humaines, etc.) que du côté des individus (recouvrement de la santé mentale et/ou physique, confiance et estime de soi, soutien financier, etc.) et de la formation, un « incontournable » selon Romaine Malenfant, agissent comme d'importants leviers. « On ne le dira jamais assez : la conciliation travail/famille pour les femmes peut faire toute la différence, surtout pour celles qui sont dans des filières d'emplois précaires », conclut-elle.

De son côté, Serge Hamel, directeur de l'évaluation à la direction de la recherche du MESSF, estime que cette action concertée a permis d'élargir

« Le travail n'est plus du tout une garantie contre la pauvreté. »

la compréhension des conditions menant à la pauvreté. « L'étude nous a aiguillé sur de meilleures façons de faire, note-t-il. Elle confirme l'importance de l'intersectorialité et de l'arimage avec les autres ministères. »

L'objectif du programme des actions concertées du Fonds Société et Culture est de favoriser les échanges entre des chercheurs et des partenaires socio-économiques des secteurs public, parapublic, privé ou de la société civile. Ce programme s'intéresse à toute initiative de recherche d'intérêt public qui favorise le développement social et culturel, et qui contribue au mieux-être collectif. La participation des décideurs et des intervenants à la définition des problématiques de recherche est au cœur de ce programme et indispensable pour favoriser une appropriation des résultats de recherche.

Par Nathalie Dyke
Collaboration spéciale

les trajectoires des personnes, écrivent les chercheurs. La dynamique entre ces trois aspects essentiels des parcours de vie est plus complexe qu'on pourrait le croire. »

D'autres éléments, les enfants difficiles et les difficultés d'apprentissage, la violence et l'abus subis qui laissent des traces indélébiles et l'avance en âge qui réduit l'éventail des possibilités d'emploi, marquent aussi les trajectoires.

« Les périodes de transition sont cruciales dans l'évolution des trajectoires parce qu'elles présentent des conditions qui peuvent mener à la pauvreté », affirme la chercheuse. Parmi les similarités entre les cas étudiés, l'arrêt précoce des études, la formation d'un couple et la naissance d'un enfant surtout pour les jeunes femmes, la première entrée et la première sortie du marché du travail, l'intermittence en emploi et les réorientations professionnelles représentent des moments charnières pouvant conduire à la pauvreté. « L'entrée dans la vie conjugale, même sans enfants, représente une négociation entre les conjoints notamment en ce qui a trait à leur rapport respectif au travail, a constaté Romaine Malenfant. Et cette négociation se fait le plus souvent au désavantage des femmes. »

Les personnes souffrant de troubles de santé mentale sont aussi particulièrement fragiles lors des pé-

riodes de transition. « Des conditions économiques précaires alourdissent leur situation et elles présentent alors un plus grand risque d'entrer dans un cercle vicieux de la précarité en étant moins capables de faire face aux exigences d'un marché du travail qui contribue, par ses exigences, au développement de problèmes de santé mentale », écrivent les chercheurs dans leur rapport.

« Le travail n'est plus du tout une garantie contre la pauvreté », estime Romaine Malenfant. Les vingt dernières années ont été marquées par la montée de phénomènes comme l'emploi précaire, le chômage de longue durée et le recours à l'assistance sociale. Dans le contexte actuel où les transformations du marché du travail ont augmenté les exigences de qualification, de disponibilité et d'engagement des travailleurs, il est devenu encore plus ardu pour les individus qui ont déjà certaines difficultés d'insertion de se trouver un emploi stable.

Cette recherche a permis aussi de briser certains préjugés. La transmission intergénérationnelle de la pauvreté n'est pas un phénomène aussi répandu que le laisse croire l'image populaire. Peu d'individus interviewés dans le cadre de la recherche avaient connu la pauvreté dans leur enfance et la plupart de leurs frères et sœurs avaient réussi à se trouver un emploi.

JE POSE UN PROBLÈME
TU ÉMETS DES HYPOTHÈSES
IL OBSERVE ET ANALYSE
NOUS DÉCOUVRONS
VOUS DIFFUSEZ
ILS INNOVENT !

*Nos recherches
changent le monde*

PARCE QUE L'INNOVATION SOCIALE RÉPOND
AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE.

Des **outils** pour aider nos enfants à apprendre ; pour faciliter le travail des parents ; pour accroître la performance des PME ; pour mieux dépister et intervenir sur les problématiques psychosociales ; pour la mémoire et l'identité...

Des **interventions** pour préserver et développer notre patrimoine collectif ; pour améliorer la gestion du risque, des crises et des conflits ; pour la protection des gens, des biens et de l'environnement...

Des **façons de faire** pour améliorer la gestion de nos entreprises et organisations ; pour favoriser le développement des régions ; pour optimiser les ressources investies dans les services publics ; pour une culture éthique dans l'ensemble des secteurs d'activités...

Fonds de recherche
sur la société
et la culture

Québec 

Choix recherche changent le monde

À Québec
140, Grande-Allée Est
4^e étage Québec (Québec) G1R 5M8
Téléphone : (418) 643-7582
Télécopieur : (418) 644-5248

À Montréal
500, boul. René-Lévesque Ouest
17^e étage, bureau 100, Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : (514) 873-1298
Télécopieur : (514) 873-9382

www.fqrrsc.gouv.qc.ca

**Fonds de recherche
sur la société
et la culture**

Québec 